



**Vers des  
événements  
éco-responsables**



Parc  
naturel  
régional  
des Caps et  
Marais d'Opale

**Guide pratique - Décembre 2010**

# Vers des événements éco-responsables

2

## De quoi parle-t-on ?

«Un éco-événement [ou événement éco-responsable] est une manifestation [dont] les impacts négatifs sur l'environnement [sont réduits, qui] soutient une économie sociale et solidaire, associe des partenaires locaux. [Son accès est facilité pour tous] et elle promeut les valeurs du développement durable.»

Définition adaptée du *Guide pour des éco-événements en Avesnois* (Parc naturel régional de l'Avesnois), retenue par le groupe de travail régional, co-animé par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire - CRESS et l'association Rock in Fâches - voir p.40)

Vers des événements éco-responsables est un guide pratique qui invite tout organisateur à adapter certains des outils mentionnés à ses manifestations, dans l'objectif d'en réduire l'empreinte écologique\* dans une ambiance toujours plus conviviale.

Il n'a pas vocation à proposer du «clé en main», car avant tout, l'organisation d'une éco-manifestation doit être pensée en fonction des moyens et surtout, s'inscrire dans une volonté partagée par les organisateurs de tendre vers une amélioration constante. Avec ces neuf fiches, nous espérons lever les freins éventuels à une meilleure prise en compte de l'environnement dans la mise en place de manifestations.

L'organisation de la Fête du Parc a été passée au crible, ce qui a permis à l'équipe d'expérimenter de nouveaux outils entrant dans le cadre des éco-événements. D'édition en édition, des toilettes sèches ont été installées, des navettes bus ont été organisées, une compensation carbone a été réalisée, etc. La pertinence de ces nouveaux outils a pu être testée avant d'alimenter la rédaction de ce guide pratique.



## Sommaire

1	Des fondamentaux : lieu, hygiène, sécurité	4
2	Une organisation «éco-irréprochable»	8
3	La restauration : traçabilité, qualité, petits prix	12
4	Gérer les déchets, comment faire ?	16
5	Quel transport favoriser ?	20
6	Rationaliser sa consommation d'eau	24
7	Réduire la facture énergétique de l'événement	28
8	Eco-communiquer	32
9	Comment rendre accessible à tous l'événement ?	36

3

## Pour commencer

- Chacune des fiches pratiques suit le même déroulé, avec des rubriques communes pour aider à la lecture (voir ci-dessous).
- Un tableau synthétique, dont l'objectif est de vous aider à cadrer la solution proposée à votre événement, permet, pour chacune des pistes évoquées, de :
  - cerner le type de manifestation le plus concerné par la / les piste(s) évoquée(s) ;
  - savoir quand se préoccuper de sa / leur mise en place ;
  - juger de la difficulté et du coût estimés de cette / ces solution(s) ;
  - évaluer les progrès à partir d'une sélection d'indicateurs à compléter.
- En p. 42-43, certains mots clés ou notions sont repris et expliqués dans un lexique. Ces mots sont indiqués dans le texte par un astérisque.

**NUMÉRO DE LA FICHE** → 16

**SOLUTIONS TRAITÉES & INTÉRÊTS** → Fiche 4

**ONGLET DE COULEUR POUR IDENTIFIER LES FICHES** → Onglet de couleur

**SÉLECTION DE PISTES D' ACTIONS (CONCRÈTES POUR RÉPONDRE À VOTRE OBJECTIF)** → Rubrique 'Quelques clés'

**UN OU PLUSIEURS EXEMPLE(S) ILLUSTRÉ(S)** → Exemple de manifestation

**POINT SUR LA RÉGLEMENTATION OU LE CADRE LÉGISLATIF À CONNAÎTRE** → Rubrique 'Et la réglementation'

**PAGINATION** → 16

**TITRE ET ÉLÉMENTS DE CONTEXTE** → Titre de la fiche

**UN TABLEAU D'INDICATEURS POUR SITUER LES PROPOSITIONS PAR RAPPORT À VOTRE ÉVÉNEMENT** → Tableau d'indicateurs

**DES CONTACTS SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL, EN RÉGION ET QUELQUES SOURCES D'INFORMATIONS LES SOURCES TYPES PAGES INTERNET NE REPRENNENT PAS HTTP://** → Rubrique 'Contacts & sources'

**AUTRES FICHES ASSOCIÉES AUX (LÉS PROPOSÉES)** → Rubrique 'Aller + loin'

**RENVOIE AU NUMÉRO INDICQUÉ** → Flèches de renvoi

**DES PUBLICATIONS OU DES SITES INTERNETS POUR ALLER PLUS LOIN >>> INDIQUE LE TÉLÉCHARGEMENT** → Rubrique 'Aller + loin'

Ce guide est une compilation d'outils existants ou en cours d'élaboration. Il ne faut pas envisager ces conseils comme des éléments à organiser dans leur totalité dès votre premier essai, mais bien comme des pistes d'actions, à mettre en place petit à petit.

Il est aussi un outil de sensibilisation au fait que toute activité humaine a un impact sur l'environnement, même si elle est éphémère. Pourquoi trier ses déchets à la maison, et ne pas le faire lors d'une manifestation ? Chaque geste compte dans la mise en œuvre d'événements éco-responsables, l'important est d'appréhender les enjeux et d'avoir envie d'agir différemment ! La démarche «éco» est souvent ressentie très positivement par les participants, à condition qu'elle soit bien intégrée dans l'organisation et qu'elle ne soit pas vécue comme une contrainte. Elle apporte une note conviviale à l'événement.

C'est une démarche de progrès permanente : vos expériences, conseils ou bonnes adresses sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous les transmettre (voir p.40).

# Des fondamentaux : lieu, hygiène, sécurité

Qu'il soit «éco» ou non, un événement est soumis à des contraintes d'organisation et de réglementation. Voici un rappel, non exhaustif, de quelques bases.

## Pour en savoir plus :

- points accueil associations (association Galilée, pour l'Audomarois, par exemple) ;
- quelques sites Internet bien renseignés : [www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr](http://www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr) ;
- [www.poles-ressources-npdc.org](http://www.poles-ressources-npdc.org) ; [www.pas-de-calais.pref.gouv.fr/espace\\_associations](http://www.pas-de-calais.pref.gouv.fr/espace_associations) ; [www.conseilasso.fr](http://www.conseilasso.fr)

## 1 - Choisir le lieu

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Cabarets concernés 0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement

### Retroplanning

6 mois ◀ ◀ **Jour J**

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

▾ ▾

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Statut du site connu et respect de la réglementation ?  
▷ DREAL & gestionnaires d'espaces naturels
- Nombre (Nb) d'arrêtés pris et type ▷ mairie
- Nb d'informations aux riverains ▷ mairie & organisateur

## ▲ Quelques clés

Voici quelques questions à vous poser pour vous guider vers des choix moins consommateurs en énergie et plus éco-responsables induits par le choix du lieu\*.

- Si la manifestation est en salle, est-elle équipée pour réduire les consommations d'énergie et d'eau ? ▶6 - 7◀
- Si elle a lieu en extérieur, le site bénéficie-t-il d'un classement ou d'un statut de protection ? ▶1◀
- Les espaces verts sont-ils gérés de manière raisonnée (fauche tardive, moins d'arrosage, etc.) ? ▶1 - 7◀
- Le lieu\* est-il bien signalé / indiqué ? ▶8 - 9◀
- La manifestation s'organise-t-elle à proximité et en fonction du / des réseau(x) de transports publics ? (diminuer l'impact « carbone » de la manifestation, réduire la gestion des parkings, etc.) ▶5◀
- Le lieu présente-t-il des facilités de circulation ? (éviter les pentes, favoriser les cheminements larges et carrossables pour les personnes se déplaçant avec difficulté, pour le transport du matériel et les secours, le site est accessible et se traverse) ▶1 - 9◀
- Avez-vous pris en compte les nuisances éventuelles pour le voisinage (sonores, circulations, etc.) ? ▶1◀



## Contacts & sources

- Commune : autorisation d'utilisation d'espaces publics
- Gestionnaires d'espaces naturels : autorisation & conseils
- [www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr) : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)  
>>> base de données cartographiques des différents sites patrimoniaux bénéficiant d'un statut de protection ou de valorisation (données nationales)  
>>> [carmenecologie.gouv.fr](http://carmenecologie.gouv.fr)
- *Evaluer, dialoguer, préserver. Incidences des plans, projets et manifestations sur les sites Natura 2000* - Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer >>> [www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/Evaluation-des-incidences-Natura](http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/Evaluation-des-incidences-Natura)

## ▲ Et la réglementation ?

Toute manifestation organisée dans un cadre public doit faire l'objet d'une **autorisation de la commune** (prise éventuelle d'arrêtés de circulation ou de stationnement) et parfois d'une **déclaration en Préfecture** (randonnées, compétitions sur voie publique, etc.). Pour les rassemblements de plus de 1 500 personnes, un dépôt de **dossier de sécurité et d'accessibilité\*** est obligatoire, impliquant un avis des services de l'Etat.

- En milieu naturel :  
Rencontrer, dans tous les cas, les gestionnaires des milieux traversés, ils sauront vous aider.  
L'organisateur doit respecter les plans de gestion des sites naturels ou territoires présentant un label de qualité.

L'organisation de manifestations est interdite dans les zones cœur de Parc national\*, comme dans la majorité des Réserves Naturelles\*.  
Dans les sites Natura 2000\* (décret du 09/04/2010 - n°2010-365), certaines manifestations sont soumises à étude d'incidence. Les organisateurs doivent montrer la neutralité de leur impact et / ou proposer des mesures compensatoires. Le Préfet délivre ou non l'autorisation finale.

Dans les zones de Parc naturel régional (PNR)\*, la loi (03/01/1991 - n°91-2) interdit la circulation motorisée

en dehors des voies classées dans le domaine public routier. Des documents seront élaborés, à l'échelle intercommunale, dans la concertation pour géolocaliser les voies interdites à cette pratique.

## • Aller + loin → ▶2-5-6-7-9◀

- **Annuaire des gestionnaires :**  
- [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr) : sites Natura 2000\*  
- [www.reserves-naturelles.org](http://www.reserves-naturelles.org) : Réserves naturelles\*  
- [www.parc-naturels-regionaux.tmf.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.tmf.fr) : PNR\*  
- [www.parc-nationaux.fr](http://www.parc-nationaux.fr) : Parcs nationaux\*

- *Guide technique pour une meilleure maîtrise de la circulation des véhicules motorisés en Caps et Marais d'Opale* - PNRCMO - 2009. Réglementation et jurisprudence des loisirs motorisés  
>>> [www.parc-opale.fr/bibliotheque.asp](http://www.parc-opale.fr/bibliotheque.asp)

## 2 - Accueillir le public et les exposants

### Les secours

#### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Cabarets concernés 0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement

#### Retroplanning

4 mois ◀ ◀ **Jour J**

#### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

▾ ▾

#### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Estimation du nb de visiteurs attendu ▷ DPS
- Fréquentation estimée ▷ partenariat étudiant ?

## ▲ Quelques clés

La mise en œuvre de la sécurité est un préalable obligatoire. Selon la taille de la manifestation, un **Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS)** peut être mis en place. Il planifie l'ensemble des moyens humains et techniques pour la sécurité des visiteurs, en se basant sur *Le référentiel national de mission de sécurité civile*. Dans tous les cas, il est souhaitable d'envoyer un courrier d'information auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

## ▲ Et la réglementation ?

Obligatoire au-delà de 1 500 visiteurs, la mise en œuvre du DPS est confiée à une association agréée (loi du 13/08/2004 - n°2001-811). La Préfecture peut demander alors la mise en place d'un dispositif « **grands rassemblements** ».



## Contacts & sources

- **Les acteurs suivants :**  
- le SDIS ;  
- la gendarmerie & les polices (municipale & nationale) ;  
- le médecin urgentiste.  
• *Le référentiel national des missions de sécurité civile relatif aux dispositifs prévisionnels de secours - 2006*. Evalue le DPS (grille d'évaluation)  
>>> [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
• [www.secourisme.net](http://www.secourisme.net) : référence les groupements préventionnistes agréés

## • Aller + loin → ▶2-5-9◀

- Protection civile 62 (Berck-sur-Mer - 03 21 36 25 67) ; [www.formationsadva.fr](http://www.formationsadva.fr) : formations pour les bénévoles (premiers secours pour la protection civile)



## Installer stands & chapiteaux

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés 0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement

### Retroplanning

4 mois ◀ ◀ **Jour J**

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb d'exposants
  - Nb de certificats de conformités récupérés
- ▶ structures de prêt / location



### Contacts & sources

- Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (03 21 87 90 90) : met à disposition des chapiteaux pour les associations ou collectivités (demande par courrier)
- Communes ou Communautés de communes : mettent à disposition leur matériel pour les événements sur leur territoire
- Sociétés de location : env. 400 € la tente 5 x 5 mètres (variable selon la taille & la durée)

### • Aller + loin → ▶ 2-3-4-8 ◀

- [www.aspec.free.fr](http://www.aspec.free.fr) : Association Syndicale des Propriétaires Exploitants de Chapiteaux, à l'initiative du Bureau de vérification des CTS
- [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ; [www.SiteSecurite.com](http://www.SiteSecurite.com) : sécurité au sein des CTS et des ERP

### ▲ Quelques clés

Des communes ou Communautés de communes, le syndicat mixte du Parc et d'autres partenaires, disposent de tentes. Le prêt a lieu dans un cadre réglementaire précis.

### ▲ Et la réglementation ?

Les structures pouvant accueillir plus de cinquante personnes sont des Etablissements Recevant du Public (ERP). Elles sont conformes aux textes sur les chapiteaux, tentes, structures (CTS) et présentent un **certificat technique de sécurité numéroté** (remis par un organisme agréé). Leur montage se fait sous contrôle de technicien(s) dont les compétences sont validées par l'obtention d'une carte professionnelle.

En cas de prêt, la souscription d'une **assurance en objet confié** est indispensable.

La **présence d'extincteurs** y est obligatoire suivant la taille et l'usage des abris. Y sont autorisés les appareils de chauffage à générateurs électriques. Ceux à combustion doivent se situer à au moins 5 mètres du chapiteau.

## Ouvrir un espace restauration ou buvette

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés 0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement

### Retroplanning

1 mois ◀ ◀ **Jour J**

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de points de restauration et / ou buvettes autorisés ▶ mairie & organisateur



### Contacts & sources

- Commune : autorisation d'ouverture temporaire de buvette

### ▲ Quelques clés

• La restauration et les buvettes font l'objet d'une stricte réglementation portant sur la tranquillité publique et la sécurité sanitaire.

• Cela implique aussi de délivrer une bonne information voire prévoir des actions de **prévention** sur les problèmes liés à la consommation d'alcool, notamment

### ▲ Et la réglementation ?

• La loi donne compétence aux maires d'accorder l'**ouverture temporaire de buvettes pour les associations (cinq par an)**. Elle ne peut ni excéder 48 heures ni bénéficier de publicité. Peuvent y être vendues ou offertes des boissons sans alcool et / ou fermentées non distillées (bière, cidre, etc.). Dans les enceintes sportives, la vente ou la distribution de boissons alcoolisées est interdite.

## 3. Contrôler le niveau de décibels

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés 0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement concerts & festivals

### Retroplanning

1 mois ◀ ◀ **Jour J**

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Puissance de la sonorisation
  - Niveau de décibels moyen
  - Nb de bouchons d'oreille ou outils de sensibilisation aux risques auditifs distribués
- ▶ sonorisateur & organisateur  
▶ association de sensibilisation

### ▲ Quelques clés

- Sensibiliser les sonorisateurs à l'intérêt de **baissé le volume** (surdité, consommation électrique). Prévoir un stand prévention avec distribution d'outils de sensibilisation pour les visiteurs. Les salles sont de plus en plus souvent équipées de **limitateurs de son** qui réduisent le son ou coupent l'électricité quand le niveau de décibels est trop fort.
- **Un fond sonore** ? Opter pour des fonds musicaux calmes (bruits de la nature). S'assurer des droits à verser à la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique). Des fournisseurs de musiques équitables et solidaires existent : une occasion de promouvoir la **diversité culturelle** !
- **Rien ne remplace l'acoustique ou le silence**. L'écoute des messages importants n'en est que plus attentive.

### ▲ Et la réglementation ?

- L'utilisation de matériels d'amplification dans l'espace public est liée à une autorisation (demande un mois avant la manifestation). Depuis 1998, le code de l'Environnement fixe le volume sonore en salle à **105 décibels** en niveau moyen (120 en crête). Celui du Sport régit le **bruit des activités motorisées** (en-deçà de 100 décibels).
- **Contactez la SACEM** pour vous acquitter des droits d'auteur : une déclaration préalable des œuvres jouées est demandée. L'équivalent pour



### Contacts & sources

- [www.ara-assofr.fr](http://www.ara-assofr.fr) : Ara Autour des Rythmes Actuels, association de développement régional des musiques actuelles. Un des relais régional de l'association AGI-SON. Distribue, pendant le mois de la gestion de mois sonore, des bouchons d'oreille, des documentations. Dispose d'expositions
- [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr) ; [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr) (délégation à Boulogne-sur-Mer - 03 21 30 88 50) : des forfaits existent pour la diffusion en boucle de musique
- **Pour la musique indépendante** :  
- [cd1d.com](http://cd1d.com) : fédération de labels de musique  
- [www.reshape-music.com](http://www.reshape-music.com) : fournisseur régional

les œuvres de théâtre vivant et audiovisuelles : la SACD (Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques).

### • Aller + loin → ▶ 2-7 ◀

- *Hein ? Guide pour une bonne gestion sonore dans le spectacle vivant*. Informe les professionnels sur les réglementations et les aide dans leurs choix techniques >>> [www.agi-son.org](http://www.agi-son.org)
- [www.ludo-animation.org](http://www.ludo-animation.org) : mesure la puissance utile des enceintes. Vérifier le volume, avec un sonomètre (20 à 60 € à l'achat ; location possible)



# Une organisation «éco-irréprochable»

fiche  
2

Considérer l'environnement comme un critère de choix pour l'organisation d'une manifestation demande une bonne préparation et l'adhésion de toute l'équipe organisatrice.

## 1 - S'évaluer, pour s'améliorer

Se poser les bonnes questions sur l'impact et l'organisation de la manifestation (cf. p.43) ; se fixer des objectifs ; pointer les axes d'amélioration dont les impacts seront analysés depuis la prise de décision jusqu'à la mise en œuvre.

Ce suivi peut paraître contraignant, pour autant, il est essentiel pour cerner les succès et les erreurs.

**Types de manifestations concernées**

intérieur extérieur

Gabarits concernés  0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement

**Retroplanning** 3 mois ◀ ◀ ◀ **Jour J**

**Difficultés & Coûts de mise en oeuvre**

**Comment évaluer ?**

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de volets ADERE complétés & % de points positifs → ADERE
- Nb d'indicateurs chiffrés définis
- Nb d'indicateurs remplis

organisateur & partenaires

### ▲ Quelques clés

- ADERE, AutoDiagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements, est un outil pour évaluer\* et sensibiliser. Le questionnaire aide l'organisateur à cerner les postes générateurs d'impacts environnementaux de sa manifestation. A chaque question sont associés des pistes d'amélioration, des concepts, des astuces, etc. Pour l'éco-organisateur novice, c'est une bonne première étape.

- Le bilan d'une manifestation ne se mesure pas qu'en termes de fréquentation et de satisfaction du public, il est aussi celui de l'organisation et de ses choix. Il s'appuie sur des indicateurs, des données chiffrées à collecter avant, pendant et après la manifestation (à déterminer en amont). Transversaux et divers, ces indicateurs vous donneront des résultats très concrets et rapidement lisibles. Une bonne étape pour appréhender l'empreinte écologique\* de la manifestation. Leur suivi peut être assuré par plusieurs personnes de l'équipe, les impliquant ainsi dans la démarche.

### ▲ Exemple

- Fête du Parc (Lumbres, 15 000 visiteurs) : des indicateurs ont été définis : relevés des coûts, des consommations d'eau, d'électricité, fréquentation, etc. Associés à un bilan, ils ont permis de mieux cerner l'impact de la Fête sur l'environnement.

(ci-contre, comptage mécanique des visiteurs lors de la Fête du Parc 2010)



### Contacts & sources

- [www.evenementresponsable.org](http://www.evenementresponsable.org) >>> ADERE (outil de l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise des Énergies)

### ● Aller + loin → ▶ 1 à 9 ◀

- [www.2ademefr](http://www.2ademefr) : le bilan carbone\* analyse les émissions de carbone de tous les postes de la manifestation. Des prestataires reconnus par l'ADEME peuvent établir des bilans complets, couplés à des pistes d'actions. Coût élevé (5 à 10 000 €)
- Guide de collecte des données environnementales sur une manifestation - Conseil Régional Poitou-Charentes & ADEME - 2007. Référence des indicateurs à suivre >>> [www.poitou-charentes.fr/files/guide\\_aides/eco-manif-donnees-environnementales.pdf](http://www.poitou-charentes.fr/files/guide_aides/eco-manif-donnees-environnementales.pdf)
- [www.agir21.org](http://www.agir21.org) : calcul de votre empreinte écologique\*



## 2 - Minimiser l'impact de l'organisation

Réunions, repérages, rencontres avec les prestataires, les acteurs locaux, etc. L'organisation est l'un des postes les plus consommateurs en ressources. Une idée clé : rationaliser pour économiser !

### Economiser le carburant

#### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés  0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement

#### Retroplanning

6 mois ◀ ◀ ◀ **Jour J**

#### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

#### Comment évaluer ?

##### Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de kilomètres (km) effectués par voiture : pour l'organisation, pour le transport du matériel, pour les exposants (fiche collecte par voiture, indiquant la puissance)
  - Solutions alternatives pour l'acheminement de matériel sur site, autres que les véhicules à moteur ?
  - Nb de km déclarés en vu d'une compensation
  - Nb de réunions avec solution alternative de communication (visioconférence, etc.)
  - Nb de documents partagés mis en ligne
  - Nb d'envois postaux / courriels
  - Tonnes (T) de Co<sup>2</sup> émises → plateforme de compensation
- organisateur & partenaires

### ▲ Quelques clés

- Covoiturer\*, «co-transporter»
- En agissant sur les transports, on diminue l'impact sur l'environnement : limiter le nombre de réunions, les coupler avec d'autres tâches sur site ; faciliter le covoiturage\*, afficher un planning dans les salles de vie indiquant les horaires de départ, la destination et le conducteur (avec contact).
- Pour le transport de matériel :
  - appliquer le principe du covoiturage\* aux colis en couplant les livraisons ;
  - limiter l'impact des véhicules sur le site en organisant en amont les arrivées de matériel et / ou en proposant une solution alternative plus douce pour l'acheminer.



(ci-contre avec des attelages de chevaux boulonnais.)

- Compenser ?
- La compensation carbone (Co<sup>2</sup>) consiste à calculer la quantité d'émissions de dioxyde de carbone induite par votre manifestation ; à les convertir en argent (env. 20 € la Tonne) ; puis à reverser la somme à :
  - des projets «éco-solidaires» (développement des énergies renouvelables en Afrique, plantations d'arbres, etc.) ;
  - ou à une association locale de sauvegarde de l'environnement, ou, même à une action de parrainage de ruche chez un apiculteur !



### Contacts & sources

- [www.compensationco2.fr](http://www.compensationco2.fr) ; [www.actioncarbone.fr](http://www.actioncarbone.fr) >>> exemples de plateformes de calcul de compensation carbone
- [www.colis-voiturage.fr](http://www.colis-voiturage.fr) : pour organiser le colis-voiturage
- Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (03 21 87 90 90) : la maison du Parc est équipée d'un matériel de visioconférence. Pour l'utiliser, certaines conditions sont à remplir



- [www.doodle.com](http://www.doodle.com) : pour fixer une date de réunion en fonction des disponibilités de chacun
- [www.co-ment.com](http://www.co-ment.com) : outil de travail participatif en ligne payant. Version d'essai gratuite de 48 heures

Si tous les postes de la manifestation sont concernés, les transports sont les plus faciles à quantifier, et donc à compenser.



### • «E-échangeons»

Des outils de planification en ligne sont fournis par certaines messageries. Ils permettent de suivre les actions des membres de votre équipe, mais aussi de travailler sur des documents en commun. Des conversations par visioconférence ou par messagerie instantanée évitent quelques déplacements bien que cela ne remplace pas le contact direct.

### ▲ Et la réglementation ?

D'ici 2020, le Grenelle de l'Environnement\* vise à réduire de 30 % de nos émissions de gaz à effet de serre.

## Limiter l'utilisation des consommables

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés  
nb de personnes

Plus spécifiquement

### Retroplanning

6 mois

Jour J

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### • Aller + loin → 1-3-5-7-8-9

- [www.untoitpourlesabeilles.fr](http://www.untoitpourlesabeilles.fr) : parrainage de ruche. En échange de la participation financière, des pots de miel sont remis. Vous contribuez ainsi au maintien des insectes pollinisateurs, dont les effectifs diminuent
- [www.enrx.fr](http://www.enrx.fr) / Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG) >>> référence les éleveurs de chevaux de trait, pour la traction animale

- De nouveaux outils de planification collective apparaissent sur Internet

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de ramettes de papier & autres consommables utilisés pour l'organisation > organisateur

### ▲ Quelques clés

- Inciter les associations et les producteurs locaux à être acteurs de la manifestation (leur passer des commandes ; leur proposer un stand si leurs actions répondent aux valeurs de votre événement, etc.).
- Organiser une action de solidarité (collecte de vêtements ou autres), en lien avec les associations locales.



- S'appuyer sur la promotion d'un patrimoine local pour que les habitants se sentent concernés par la manifestation (jeux anciens, découverte de la faune et de la flore locales, etc.). Promouvoir des jeux anciens : moment de convivialité garanti, assuré par des personnes en insertion !



### Contacts & sources

- Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (03 21 87 90 90) : prête des jeux anciens en bois à certaines conditions
- AJAB Association des Jeux Anciens en Bois (Saint-Etienne-au-Mont, 03 21 87 32 96) : loue des jeux anciens & les anime
- Commune & Journal Officiel : listing des associations
- [www.emmausnpdc.org](http://www.emmausnpdc.org) ; [lerelais.org/Nord-Pas-de-Calais](http://lerelais.org/Nord-Pas-de-Calais) : organiser une collecte de vêtements
- [www.1milliondedvdvpourlaplanete.net](http://www.1milliondedvdvpourlaplanete.net) : propose de stocker DVD & CD pour inciter les pouvoirs publics à chercher des filières de recyclage

### • Aller + loin →

▶ 3-8-9

## Développement durable en tête

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés  
nb de personnes

Plus spécifiquement

### Retroplanning

1 mois

Jour J

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de demandes comptabilisées sur le volet éco-événement
- Actions de sensibilisation de l'équipe en amont > organisateur

### ▲ Quelques clés

Imprimer les documents sur du papier brouillon ou en recto / verso engendre une économie de 30 % pour le porte-monnaie !

Choisir un papier labellisé, composé d'un certain pourcentage de papier recyclé, et dans tous les cas non blanchi (le blanchiment du papier est encore très nocif pour l'environnement).

Éviter les aplats de couleur et utiliser une police d'écriture limitant l'utilisation de l'encre.

Des sociétés remplissent les cartouches d'encre vides ce qui leur donne une seconde vie.



### Contacts & sources

- [www.ecofont.fr](http://www.ecofont.fr) : police d'écriture limitant la consommation d'encre (composée de points blancs, invisibles à l'impression en deçà d'une taille 14)
- *Le guide de l'éco-agent* - ADEME >>> [www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr](http://www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr)

### • Aller + loin →

▶ 4-6-7-8

## 3. Miser sur le local

### Le local a de la ressource !

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés  
nb de personnes

Plus spécifiquement

### Retroplanning

2 mois

Jour J

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de bénévoles impliqués > mairie

### ▲ Quelques clés

- Organiser une éco-manifestation c'est s'inscrire dans les valeurs du développement durable :
  - communiquer sur les gestes que vous aurez mis en place : pendant la manifestation, consacrer un stand avec exposition, affiches, pour sensibiliser les visiteurs ;
  - utiliser la manifestation pour travailler avec des structures d'insertion. Celles-ci pourront être mobilisées pour un nettoyage de site après la manifestation, ou pour d'autres prestations entrant dans le cadre de leurs compétences.

### ▲ Exemple

- Fête Eco-citoyenne (Saint-Etienne-au-Mont, 1 500 visiteurs) : une association œuvrant pour le rapprochement des cultures Nord / Sud a confectionné un apéritif à base de produits sénégalais. Découvrir d'autres cultures, c'est ça aussi le développement durable.



### Contacts & sources

- [www.socialementresponsable.org](http://www.socialementresponsable.org) : recense les acteurs de l'insertion
- [www.lionescooperation.org](http://www.lionescooperation.org) : réseau d'appui des acteurs régionaux de la solidarité internationale

### • Aller + loin →

▶ 1 à 9

- Informer / former votre équipe aux enjeux du développement durable :
  - Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (03 21 87 90 90) : sensibilisation à l'éco-organisation
  - [www.cerdd.org](http://www.cerdd.org) ([ambassadeursdd@cerdd.org](mailto:ambassadeursdd@cerdd.org)) : le Centre de Ressources du Développement Durable anime un réseau d'ambassadeurs du développement durable en Région pour démultiplier la sensibilisation au développement durable



### ▲ Exemple

- **Fête du légume** (Saint-Omer, 2 000 participants) : concours de la meilleure soupe confectionnée uniquement avec des produits locaux de saison ; outils de sensibilisation ludiques.

(ci-dessous, un spectacle pour enfants.)



### • Aller + loin → ▶ 1 - 4 - 5 - 8 ◀

- [ufcquechoisir.e-monsite.com](http://ufcquechoisir.e-monsite.com) : UFC Que Choisir Audomarois propose des conférences sur l'étude concernant la saisonnalité des produits et leurs coûts
- [www.lacompagniesansgluten.org](http://www.lacompagniesansgluten.org) ; [exodus.originalfood.free.fr](http://exodus.originalfood.free.fr) : repas végétariens, locaux et bio
- [www.legout.com](http://www.legout.com) : pendant la semaine du Goût, votre commune peut proposer des menus basés sur les produits de terroir et de saison, dans les écoles par cantines ! En contactant le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, elle peut obtenir des outils de promotion.
- *Des gaz à effet de serre dans mon assiette ?* - Association Réseau Action Climat France (RACF). Sensibilisation à l'effet de serre et au changement climatique >>> [www.rac-f.org](http://www.rac-f.org)
- [www.enrxf.fr](http://www.enrxf.fr) / Centre régional de ressources génétiques (CRRG) : sauvegarde des variétés fruitières et légumières anciennes et des races animales régionales à faibles effectifs. Manger de saison est aussi une manière de favoriser le retour de ces variétés anciennes et avoir plus de choix !



### Contacts & sources

- **Les Parcs naturels régionaux éditent des annuaires de producteurs locaux en vente directe (sur l'exploitation) :**
  - *Les produits du terroir des Caps et Marais d'Opale* ;
  - *Carnet des producteurs* du Parc Naturel transfrontalier du Hainaut ;
  - *Consommer durable en Avesnois* !
- **Des associations de producteurs :**
  - Goût et savoir du Pays (03 21 38 47 12) : repas de terroir de la Fête du Parc ;
  - SARL Les tables de la ferme (03 21 32 98 90) : buffets de terroir ;
  - Michel Théret & la Confrérie du chou-fleur (03 21 98 06 44) : recettes originales à base de produits maraichers audomarois ;
  - Les paniers de la mer ([panierdelamer62@wanadoo.fr](mailto:panierdelamer62@wanadoo.fr)) : structure d'insertion proposant des paniers & soupes à base de produits issus de la mer
- [www.reseau-ama.org](http://www.reseau-ama.org) : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, faisant le lien entre consommateur & producteur (AMAP)
- [www.saveurs-npdc.com](http://www.saveurs-npdc.com) : marque Saveurs en 'or', portée par le comité de promotion Nord - Pas de Calais, identifie les produits régionaux du Nord-Pas de Calais

- **Pour les calendriers de saisonnalité :**
  - *Journal des éco-habitants du Parc* - n° 28 >>> [www.parc-opale.fr/bibliotheque.asp](http://www.parc-opale.fr/bibliotheque.asp)
  - [www.enrxf.fr](http://www.enrxf.fr) : calendrier des fruits & légumes régionaux de saison, au format de poche. A emmener pour faire ses courses !



### ▲ Quelques clés

- En région, 173 fermes produisent en bio, soit 12 % des fermes de la région (données CABNOR - 2009). En tant qu'organisateur de manifestations, vous avez la possibilité d'afficher votre souhait de consommer local, de terroir, de saison et bio et **inciter à ce que les filières se structurent.**
- S'il s'agit de café, de chocolat, acheter les produits labellisés **commerce équitable.**
- Pour être bien sûrs de l'utilisation des produits labellisés le jour de l'événement, définir au préalable un **cahier des charges** affichant le nombre ou le type de produits que vous souhaitez utiliser.



- **Quelques repères**
- **Les signes de qualité officiels :**



AOC (Appellation d'Origine Contrôlée), AOP (Protégée) et IGP (Indication Géographique Protégée) assurent aux consommateurs la provenance du produit acheté.



Le label Rouge signe des produits dont la qualité est supérieure.



La STG (Spécialité Traditionnelle Garantie) protège la composition d'un produit.



AB (Agriculture Biologique) indique qu'au moins 95 % des ingrédients sont issus de l'agriculture biologique. Ce logo, propriété du ministère de l'Agriculture, sera remplacé petit à petit par le logo européen.



- **Les marques et réseaux :**
- Max Havelaar et Artisans du monde : ces marques privées de commerce équitable garantissent que le produit a été acheté à un prix « correct » aux petits producteurs. Tous les acteurs de la filière sont agréés et contrôlés par des organismes indépendants. Le logo de la Marque Parc est également celui de productions locales, respectant un mode de production traditionnel.

### ▲ Et la réglementation ?

- Le Grenelle de l'Environnement\* fixe des objectifs :
  - 20 % de produits bio dans les cantines scolaires ;
  - 6 % de surface converties d'ici 2012.

Sur le Parc, en 2010, les hectares concernés en représentent 0,28 % !



### Contacts & sources

- [www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr) : Institut national de l'origine et de la qualité, répertorie les produits marqués d'un label officiel
- **En local :**
  - Terre et vie à Wierre-Effroy (03 21 33 20 72) : association proposant des repas 100 % bio
  - [www.grainesdesaveurs.org](http://www.grainesdesaveurs.org) : propose des formations culinaires (produits bio) & plantes sauvages
  - [www.chenelet.org/terredopale](http://www.chenelet.org/terredopale) : épicerie Terre d'Opale, au Chenelêt, propose des soupes, jus de pomme & légumes bio de producteurs locaux
  - [www.mrgoodfish.com](http://www.mrgoodfish.com) : pour une consommation plus respectueuse des ressources de la mer
  - [www.gabnor.org](http://www.gabnor.org) : Groupement des agriculteurs biologiques du Nord - Pas de Calais rassemble une centaine de producteurs, dans l'objectif de développer l'agriculture biologique durable et solidaire
  - [contact@aprobio.fr](mailto:contact@aprobio.fr) : Association pour la Promotion de l'agriculture BIOlogique, organise des conférences auprès de publics cibles >>> diffuse le *Guide de la Bio en Nord-Pas de Calais*

### ▲ Exemples

- **Les écumeurs du Bocage** (Sémeries, 4 000 visiteurs) : restauration avec des produits locaux (andouillette, flamiche au marilles, jus de pomme, limonade, tartes, etc.). Si les coûts ont un peu augmenté, la satisfaction des visiteurs est de 99 % : une restauration jugée bonne, variée et originale (sur 500 questionnaires).
- **Airs d'Accordéon** (Hergnies, 15 000 visiteurs) : un espace pique-nique est installé à proximité d'un village gaulois dans lequel les visiteurs achètent les produits locaux et les consomment sur place. Un barbecue est également géré par un bénévole : une restauration originale !



Photo : Dominique Bruggeman

### • Aller + loin → ▶ 1 - 2 - 4 - 8 ◀

- [www.agencebio.org](http://www.agencebio.org) : les produits de l'Agriculture Biologique
- [www.commerceequitable.org](http://www.commerceequitable.org) : plateforme d'information sur le commerce équitable
- [www.bio-dynamie.org](http://www.bio-dynamie.org) ; [www.natureetprogres.org](http://www.natureetprogres.org) : marques références des agriculteurs en biodynamie
- [www.ouiabiodansmacantine.fr](http://www.ouiabiodansmacantine.fr) : site du WWF pour une alimentation locale, de saison et bio dans les cantines

## 3. Et les labels ?

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Cabarets concernés 0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement

### Retroplanning

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de produits avec un label de qualité par type
- % de ces produits dans la composition des repas proposés le jour J

↳ organisateur



## 3 - Exploiter d'autres filières

Parmi les déchets, plusieurs bénéficient de filières de recyclage encore trop peu connues ou récentes comme celles des huiles de friture usagées ou des plastiques fins, des déchets nocifs, etc.

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés 0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement

### Retroplanning

2 sem. ◀ Jour J ▶ 1 sem.

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

▼ ▼

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Volume récupéré des collectes mises en place
  - ▶ organisateur & organisme de gestion des déchets

### ▲ Quelques clés

- Aujourd'hui, quatorze filières d'élimination des déchets sont réglementées en France. Elles ont été mises en oeuvre et encouragées par différentes directives européennes qui s'appuient sur la **Responsabilité Élargie du Producteur (la REP)\***. Des composants, considérés comme dangereux, doivent être traités par des filières spécifiques, gérées par des **éco-organismes\*** : les **Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)\***, les piles et accumulateurs, les lampes, etc.

- Des filières gérées par des associations locales (mais souvent traitées hors du territoire français) les complètent : par exemple, les huiles de friture et les plastiques fin étirables. La recyclerie d'Outreau met à disposition des fûts de récupération des huiles usagées. Le dépôt des huiles se fait sur son site ou en déchetterie. Elle assure également la collecte des plastiques fin, comme Audo'tri (Saint-Martin-au-Laërt), qui organise aussi la récupération de vêtements, son recyclage ou réutilisation. Les contacter, en amont.



### ● Aller + loin → ▶ 2-3-7 ◀

[www.actu-environnement.com](http://www.actu-environnement.com) : dossier sur la gestion des déchets

[www.prorecyclage.com](http://www.prorecyclage.com) : notifie les filières de recyclage et identifie certains éco-organismes\*



### Contacts & sources

- Récup'Tri (Outreau - 03 21 30 21 56) ; Audo'Tri (Saint-Martin-au-Laërt - 03 21 11 14 91) : entreprises / associations d'insertion qui organisent des filières de valorisation de certains déchets
- [www.gecco.fr](http://www.gecco.fr) : récupère des huiles de fritures usagées
- [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org) ; [www.cercle-recyclage.asso.fr](http://www.cercle-recyclage.asso.fr) ; [www.collectons.org](http://www.collectons.org) : lieux de collectes par département (matériels électriques notamment)

### ▲ Et la réglementation ?

- L'huile de friture usagée se dépose en déchetterie ou aux points de collecte spécialisés. L'usage de l'huile de friture comme biocarburant, à l'exception des véhicules agricoles, est interdite en France.
- Les magasins reprennent gratuitement votre ancien appareil (DEEE)\* lors de l'achat d'un neuf équivalent ou sans obligation d'achat (décret du 23/11/05).
- La législation sur les déchets responsabilise le producteur de l'élimination des déchets. Le Grenelle 2 impulse de nouvelles filières dont, pour certaines, les décrets d'application devraient être publiés courant 2011 :
  - bouteilles de gaz, pour améliorer le taux de retour, via une consigne ;
  - déchets dangereux des ménages (DDS comme les solvants, les peintures, les acides, les vernis, etc.) ;
  - etc.

## 4 - Réduire les déchets de restauration

Dans la poubelle, les résidus alimentaires représentent un tiers des déchets, alors qu'ils pourraient être valorisés en engrais de jardin.

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés 0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement

### Retroplanning

2 sem. ◀ Jour J ▶ 1 sem.

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

▼ ▼

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Détail des bacs mis à disposition par catégorie (type de collecte, contenance, etc.)
- Volume des déchets alimentaires valorisés
  - ▶ EPCI ou organisateur

### ▲ Quelques clés

- Les repas  
Certaines épiceries sociales, dotées de camions frigorifiques récupèrent des plateaux repas, des fruits ou légumes non consommés s'ils n'ont pas subi de rupture de la chaîne du froid.



Pour les restes de repas, penser au **compostage\***. La gestion des bacs à compost aux espaces de restauration sera sous la responsabilité d'une personne motivée, voire formée au **compostage\***. Cela se

- prépare en amont, pour une bonne valorisation :
- se mettre en contact avec le service espaces verts ou un agriculteur de la commune ;
  - contacter une plateforme de **compostage\***, qui, moyennant une participation financière pourra valoriser vos résidus ;
  - ou, récupérer le compost pour vous ou vos bénévoles.



Pour sensibiliser le public, faire appel aux « maîtres composteurs » de certaines communautés de communes.

Contactez des associations de jardinage pour organiser des démonstrations de **compostage\***, de lombricompost et sensibiliser plus largement aux gestes nature dans le jardin.

### ● De la vaisselle à valoriser

Il est parfois plus simple d'avoir recours au jetable s'il est biodégradable. Porter une attention particulière à la certification et à la provenance de cette vaisselle en matière végétale car le nombre de kilomètres parcourus par ces produits peut s'avérer nocif pour l'environnement si vous n'avez pas réfléchi à la solution de **compostage\***.



### Contacts & sources

- Pour valoriser le compost :
  - Service espaces verts de la commune ou agriculteurs exploitants
  - Plateformes de **compostage\*** (attention ! pour de petites quantités, il faut acheminer le compost & les prévenir en amont, car elles ne le prennent pas toujours). Sur le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, trois sont recensées (Louches, Escoeuilles & Arques).
  - [www.tendance-ephemere.com](http://www.tendance-ephemere.com) : gammes de vaisselles compostables importées issues de rejets naturels ou de résidus de production
  - Hors région, déjà testés : [www.escarboucle.com](http://www.escarboucle.com) ; [www.alternative-eco.com](http://www.alternative-eco.com) (certaines gammes sont écolabellisées)
  - Coûts : 500 tasses à café = 30 à 50 € ; 500 assiettes compartimentées = 100 € à 200 € ; 1 000 couteaux = 80 €

### ▲ Exemple

- Fête du Parc (Lumbres, 15 000 visiteurs) : après avoir mis à disposition des bacs à compost accessibles à tous, le Parc naturel régional a décidé d'en limiter l'accès aux bénévoles de la restauration. Action bénéfique puisque la totalité du compost a été valorisée par une plateforme de **compostage\***.

### ● Aller + loin → ▶ 2-3-6-8 ◀

- Le **compostage domestique** >>> [www.2ademe.fr](http://www.2ademe.fr), espace eco-citoyens
- [www.cpieflandremaritime.fr](http://www.cpieflandremaritime.fr) : le CPIE Flandre Maritime organise des formations au **compostage\***
- Les gestes nature en Caps et Marais d'Opale - PNRCMO - 2010 >>> [www.parc-opale.fr/bibliotheque.asp](http://www.parc-opale.fr/bibliotheque.asp)



# Quel transport favoriser ?

**fiche 5**

En France, en 2006, 34 % des émissions de Co<sup>2</sup> étaient liées à la consommation de carburant pour les déplacements (plus de 50 % pour les voitures particulières).

Assurer un événement durable, c'est favoriser des transports alternatifs, moins émetteurs de Co<sup>2</sup>. On sait aujourd'hui qu'il existe un lien de cause à effet entre dérèglements climatiques et émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). L'augmentation des GES joue un rôle dans l'accélération des phénomènes de réchauffement. **L'événement gagne en tranquillité** : moins d'embouteillages, moins de pollution, moins de risques d'accident.

Un outil pratique : l'éco-comparateur de déplacements de l'ADEME permet de comparer la consommation de carburant et les émissions de GES de votre choix de transport : [www.ademe.fr/eco-deplacements](http://www.ademe.fr/eco-deplacements)

## 1 - Inciter aux mobilités douces

Un quart d'heure, c'est 1 kilomètre à pied ou 3 en vélo. En ville, le quart des trajets en voiture fait moins de 1 kilomètre et la moitié, moins de 3. Faire la part belle à la marche à pied, au roller, au vélo : quel changement de rythme !

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés  
nb de personnes

0 50 100 500 1000 1500 Gds rassemblements

Plus spécifiquement

Retroplanning

2 mois

Jour J

Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de vélos gardiennés > organisateur
- Nb de randonneurs en groupe par type (vélo, piéton, cheval) > associations encadrant

### Quelques clés

#### • Pour le vélo :

- prévoir des **parkings vélos** signalisés aux entrées de la manifestation et gardiennés. Un système de tickets permet aux visiteurs de récupérer leur vélo. Ces parkings sont délimités avec des barrières de ville, empruntées à la commune ;
- vous associer à une entreprise ou une association de location de vélos et proposer des balades jusqu'au site ;

- un atelier de réparation sur site sera apprécié.

#### • Pour la randonnée à pied ou en roller :

- si vous proposez des départs groupés, prévoir l'encadrement des groupes (bénévoles, associations locales, etc.). Cette solution imposera peut-être une demande de fermeture de voirie

à la circulation ou autre arrêté auprès du maire. Sinon, baliser le chemin ;

- pour organiser des **randonnées rollers**, se rapprocher d'un club existant, au moins pour la mise à disposition de matériel et le respect de la législation.

**Ne pas dépasser 3 kilomètres pour la randonnée à pied et 8 - 10 pour le roller ou le vélo.** Vérifier l'état du parcours une semaine avant la manifestation.

- Les **randonnées équestres** demandent davantage d'organisation (encadrement indispensable, utilisation de la voie publique, gestion des défections).

- Favoriser la **mixité** en proposant des matériels de randonnée adaptés aux personnes à mobilité réduite. Des structures en prêtent ou en louent.

- Communiquer largement sur ces transports doux pour attirer ces publics !



### Exemple

- Des opérations originales de **couplage vélo-bus** pour les scolaires, proposées par l'association Droit au Vélo leur permettent de venir en vélo jusque la navette bus et d'être autonomes arrivés sur place. Des actions similaires se développent dans certaines manifestations.



Photo : Droit au véla Nord-Pas de Calais

### • Aller + loin →

► 1 - 9 ◀

- Rubalise : le choisir biodégradable (NF EN 13432). Si vous êtes adhérents de l'Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP - [www.ufolep62.org](http://www.ufolep62.org)), des commandes groupées existent. Sinon, compter 20 € le rouleau
- [www.tousecocyclistes.com](http://www.tousecocyclistes.com) : soutenu par l'ADEME, Culture vélo propose «une charte de l'écocycliste»
- [www.departements-cyclables.org](http://www.departements-cyclables.org) : association des départements et régions cyclables, centre de ressources pour les collectivités et les particuliers
- *Se déplacer malin*
- >>> [www.2ademe.fr](http://www.2ademe.fr), espace écocitoyens
- [www.transportsdufutur.fr/ademe](http://www.transportsdufutur.fr/ademe) : plateforme pour réfléchir collectivement aux mobilités douces de demain (ADEME)
- [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com)
- >>> *Train + vélo en Nord - Pas de Calais*, outil pratique pour faciliter les déplacements doux
- [www.mtaterre.fr](http://www.mtaterre.fr) : dossiers pour les jeunes sur les questions environnementales



### Contacts & sources

- Prestataires de location de vélos :
  - [www.isnor.fr](http://www.isnor.fr) ; [www.les-belles-echappees.com](http://www.les-belles-echappees.com) (Clairmarais) ;
  - [www.TROKSPORT.com](http://www.TROKSPORT.com) (Boulogne-sur-Mer) ;
  - [opaleveloservices.free.fr](http://opaleveloservices.free.fr) (Calais - 03 21 00 07 41) : entreprise d'insertion qui promeut les mobilités douces. Location de vélos, ateliers de réparation, animations pédagogiques
- Les comités départementaux des sports concernés :
  - [cdrp62.free.fr](http://cdrp62.free.fr) ; [assonordnetfr/cdrp59](http://assonordnetfr/cdrp59) : Comités Départementaux de la Randonnée Pédestre ;
  - [www.ffrs.asso.fr](http://www.ffrs.asso.fr) : recense les clubs et comités départementaux spécialisés dans les sports de roller skating ;
  - [www.ffct5962.com](http://www.ffct5962.com) : Fédérations cyclotouristiques départementales ;
  - [www.ffe.com](http://www.ffe.com) : Fédération Française d'Equitation ;
  - [www.fubicy.org](http://www.fubicy.org) : Fédération française des Usagers de Bicyclettes ;
  - [www.fsa.asso.fr](http://www.fsa.asso.fr) : Fédération française de sport adapté pour les personnes présentant un handicap
  - Communes & Journal Officiel : associations ou groupes de sports locaux
  - [www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org) : Association Droit au vélo (ADAV) promeut le vélo, défend les intérêts des cyclistes dans la région Nord - Pas de Calais. Anime le pôle Info->Déplacements de la région : [www.info-deplacements.org](http://www.info-deplacements.org) (03 20 52 97 58) : conseils sur le choix de mode de transport le plus écologique, organisation de plans de déplacements scolaires, séances de «remise en selle», etc.
  - *En route vers 2050* - ADEME. BD pour les jeunes sur les modes de déplacement & leurs impacts sur la planète >>> [www.info-deplacements.org](http://www.info-deplacements.org)



## 2 - Inciter au covoiturage\*

Avec le **covoiturage\***, 1 litre d'essence transporte plus de monde et le trajet est moins monotone.

**Types de manifestations concernées**

intérieur extérieur

Gabarits concernés  0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements

Plus spécifiquement  lieux avec aire de covoiturage

Retroplanning  2 mois  Jour J

Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

**Comment évaluer ?**

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb d'inscriptions sur sites de covoiturage
  - ▶ suivi des plateformes
- Nb de lots remis ▶ organisateur

### ▲ Quelques clés

Inciter au covoiturage\* nécessite :

- l'utilisation d'un **service de covoiturage\*** existant via Internet (plateformes gratuites) ;
- **une communication efficace** avec indication, si possible, de quelques **aires de prise en charge** (parkings de grandes surfaces sous réserve d'un accord préalable, par exemple). Vous pouvez également remettre des **lots aux conducteurs** transportant quatre à cinq personnes ou ayant utilisé le service de covoiturage\*.

### ▲ Exemple

- Rassemblement national des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du Nord (Dunkerque, 300 participants) : a incité ses adhérents au **covoiturage\*** ou à l'utilisation de transports plus doux. L'Union Départementale des OTSI Nord s'est engagée à :
  - cofinancer les trajets de ses adhérents s'ils se déplaçaient au moins à trois par voiture ;
  - effectuer un **bilan carbone\*** des déplacements causés par leur participation.

### ▲ Et la réglementation ?

- Depuis 1971, l'Europe contrôle les **émissions des véhicules routiers**. Plusieurs directives fixent les valeurs limites d'émissions pour les véhicules légers et lourds et pour un grand nombre de polluants.
- Avec le plan climat\* 2006, l'obligation d'apposer une **étiquette énergie** est étendue aux véhicules d'occasion, comme aux véhicules neufs.
- La production de **biocarburants** est encouragée, aujourd'hui subordonnée aux véhicules agricoles, en France.



### Contacts & sources

- [www.covoiturage-5962.fr](http://www.covoiturage-5962.fr) ;
- [sites.radiofrance.fr/chaines/france-bleu](http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-bleu) : plateformes de **covoiturage\*** régionales
- [www.parc-opale.fr/covoiturage](http://www.parc-opale.fr/covoiturage) (03 21 87 90 90) : service de **covoiturage\*** du Parc naturel régional principalement ouvert pour les manifestations sur le Parc. Certains événements peuvent bénéficier de ce service simple d'utilisation

### ● Aller + loin → ▶ 1-2-8-9◀

- *Le guide des émissions de Co<sup>2</sup> par véhicule* Publication annuelle pour visualiser l'étiquette écologique des véhicules. >>> [www.2.ademe.fr](http://www.2.ademe.fr)
- Société Ecomobilis (Calais) : fabrique des petits véhicules à moteur hybride, permettant de rouler à 100 km/h, pour une autonomie correspondante aux 10 litres du groupe électrogène (700 kilomètres)
- Se renseigner sur la mise en vente de véhicules électriques ou à moteur hybride, type utilitaires



## 3 - Promouvoir les modes de transports collectifs

Un bus qui transporte environ soixante-dix personnes, consomme, par voyageur, deux fois moins d'énergie et émet deux fois moins de Co<sup>2</sup> qu'en voiture.



**Types de manifestations concernées**

intérieur extérieur

Gabarits concernés  0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements

Plus spécifiquement

Retroplanning  2 mois  Jour J

Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

**Comment évaluer ?**

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de navettes bus mobilisées
- Kilomètres parcourus par navette
- Nb de passagers moyen par navette
  - ▶ organisateur & EPCI ou gestionnaire des transports
- Nb d'émissions de Co<sup>2</sup> moyen par passager (à réitérer par type de transport mobilisé)
  - ▶ **ecocomparateur**

### ▲ Quelques clés

- L'organisation de **navettes bus** pour desservir un parking situé entre trois et cinq kilomètres du cœur de la manifestation permet de gérer les flux de voitures, d'éviter les problèmes aux barrières de sécurité et d'acheminer les visiteurs jusqu'aux portes de l'événement, y compris les personnes à mobilité réduite. Un confort pour le conducteur, qui n'a pas besoin de chercher à se garer, et pour les services de sécurité en place. Contacter les grandes surfaces pour demander l'utilisation de leur parking, ou voir localement avec un agriculteur (cela dépend de la saison!).
- Pour organiser les navettes, s'adresser aux **gestionnaires des réseaux** ou à une **société de transport**.

- D'autres transports collectifs sont à valoriser, en fonction du lieu et de sa desserte : les lignes régulières ou touristiques de train. Communiquer sur leurs horaires ou organiser des partenariats avec la SNCF ou le train touristique.

### ▲ Et la réglementation ?

Lancé en janvier 2000, le **Programme National de Lutte contre le Changement Climatique (PNLCC)** devait permettre de répondre au protocole de Kyoto (ramener en 2012, les émissions de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990). Les **Plans territoriaux\*** sont de bons outils puisqu'ils s'adressent aux collectivités, qui peuvent directement agir sur le transport quotidien. Ces outils sont aussi très concernés par l'énergie.

### ● Aller + loin → ▶ 1-7-8-9◀

- Se renseigner sur les compagnies de bus qui proposent une flotte roulant au gaz naturel ou à l'électrique
- [www.enrxf.fr](http://www.enrxf.fr) / Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG) >>> annuaire des éleveurs de chevaux de trait pour organiser des calèches



### Contacts & sources

- Pour organiser ces partenariats : Communautés d'agglomération ou de communes ou le Conseil général
- Transporteurs privés (env. 400 € la journée, une navette bus avec chauffeur)
- [cftvafree.fr](http://cftvafree.fr) : Train touristique de la Vallée de l'Aa

### ▲ Exemple

- **Fêtes du Parc** : lors des dernières éditions, le Parc naturel régional a mis l'accent sur les mobilités douces. Des randonnées roller, cyclo et pédestres ont été organisées. Des navettes bus pour desservir les parkings ont été mises en place (cinq à six bus sur la journée dont la moitié accessible aux personnes à mobilité réduite). Un partenariat avec le Train touristique de la Vallée de l'Aa a permis d'acheminer les gens de Arques à Lumbres. Une communication accrue sur les horaires de train TER-Mer a été assurée, en 2009. En 2010, 3 000 visiteurs ont utilisé les navettes bus ; le train touristique a acheminé 300 voyageurs (aller-retour). Les calèches, tirées par des chevaux boulonnais, ont également été proposées, malgré leur petite capacité, elles ont connu un grand succès.



# Rationaliser sa consommation d'eau

fiche  
6

Dans le monde, un homme sur trois n'a pas accès à l'eau potable. Alors que les ressources en eau s'amenuisent, son usage dans les pays développés est considérable : en moyenne, un Français utilise 150 litres d'eau par jour (données 2002). Seul 1 % est destiné à sa consommation !

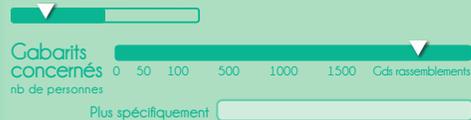
## 1 - Objectif : moins d'eau consommée

### Les systèmes pour économiser l'eau

Un robinet débite jusqu'à 12 litres d'eau la minute !  
Quelques gestes simples à tester qui vous feront économiser la moitié de votre consommation d'eau.

#### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur



Retroplanning 1 sem. ◀ Jour J ▶ 1 jour

Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

#### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Relevé de compteurs d'eau avant / après manifestation ▶ organisateur
- Nb de points d'eau équipés de mousseurs ou autres systèmes d'économie d'eau ▶ mairie



### Contacts & sources

- Les mousseurs s'achètent dans le commerce (env. 5 €) ou [www.ecologie-shop.com](http://www.ecologie-shop.com)
- Les solutions hydroalcooliques se vendent en pharmacie (env. 35 € les 5 litres)

#### • Aller + loin → ▶ 1 - 2 - 7 - 8 ◀



- «Le citoyen et l'eau» : le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale ([info@parc-opale.fr](mailto:info@parc-opale.fr)) prête une exposition sur l'eau. Elle renseigne sur les gestes au quotidien pour en réduire la consommation
- L'Ec'Eau bus de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut ([naia@agglomerationduporteduhainaut.fr](mailto:naia@agglomerationduporteduhainaut.fr)) : outil pédagogique, ludique, interactif et mobile

- [www.afsaps.fr](http://www.afsaps.fr) : Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé

Vous pouvez aller plus loin en vous intéressant aux systèmes de récupération d'eau de pluie, très réglementés, et d'approvisionnement aléatoire.  
En extérieur, c'est cette eau de pluie que vous pourrez utiliser pour arroser. Opération que vous limiterez et que vous préférerez le matin ou le soir.

- **Sensibiliser, bien sûr.** Des gestes simples sont à valoriser : couper l'eau, utiliser le lave-vaisselle, etc.

#### ▲ Et la réglementation ?

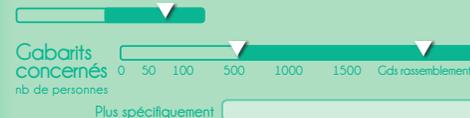
- La présence d'un lavabo est obligatoire à côté de chaque groupement de sanitaires. L'utilisation de solutions et gels hydroalcooliques peut être tolérée.
- L'usage de l'eau de pluie est soumis au décret du 20/08/2006. Elle peut être utilisée pour le lavage des sols, les chasses d'eau et les usages extérieurs au bâtiment tant que sa distribution est séparée de celui du réseau d'eau potable.

## Des toilettes sans eau ?

20 % de l'eau potable des ménages est utilisée pour la chasse d'eau. Dans les manifestations, l'utilisation de toilettes chimiques est à la fois source d'utilisation d'eau, mais aussi de produits chimiques nécessaires à la décomposition de la matière. Pourtant, il existe des toilettes à litière bio-maîtrisée, dites «toilettes sèches» sans aucune utilisation d'eau (soit 9 litres d'économie d'eau par passage) ni de produits chimiques. Pas besoin d'épurer l'eau, les résidus des toilettes sèches sont valorisables en engrais naturel !

#### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur



Retroplanning 2 mois ◀ Jour J ▶ 2 jours

Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

#### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de toilettes sèches
- Nb de passages aux toilettes sèches
- Volume de compost valorisé
- Volume d'eau économisée

▶ prestataire

### ▲ Quelques clés

- Se renseigner sur les solutions de valorisation des résidus des toilettes sèches. Se rapprocher d'un prestataire dont la proposition inclut, à la location, le traitement du compost, voire un accompagnement de la démarche, avec la présence d'un animateur sur site pour répondre aux questions des usagers mais aussi, entretenir le sanitaire. Mieux expliqué, le sanitaire à litière bio-maîtrisée reste propre, les usagers le respectant mieux.
- **Et, chacun son toilette :** des urinoirs pour les hommes, des cabines pour les femmes et des toilettes adaptés pour les personnes à mobilité réduite !

### ▲ Et la réglementation ?

- Le nombre de toilettes doit être évalué en fonction du nombre de visiteurs à un instant T. Compter un urinoir et un toilette par tranche de cinq cents personnes.
- Les toilettes sèches sont légalement autorisées (arrêté du 07/09/2009) chez les particuliers. Cependant les toilettes sèches mobiles ne sont pas concernées par ce texte de loi. L'accord pour l'utilisation de toilettes sèches est du ressort de l'Agence Régionale de Santé. Les pouvoirs publics estiment qu'une mauvaise utilisation de ce compost peut engendrer des risques sanitaires. Ainsi, il convient de travailler avec des prestataires en conformité sur l'aspect gestion et traitement du compost.



### Contacts & sources

- [ars.nordpasdecalais.sante.fr](http://ars.nordpasdecalais.sante.fr) : site de l'Agence Régionale de la Santé
  - Société coopérative Gink'oop (Saint-Cobain - 03 23 52 10 85 - [ginkoop@gmail.com](mailto:ginkoop@gmail.com)) : service complet comprenant la mise à disposition des toilettes sèches, la gestion du compost, l'animation, etc. modulable en fonction du budget. Compter moins de 200 € la location d'une cabine
- Il existe beaucoup de prestataires de ce type hors région, mais certains n'acceptent pas de parcourir de longues distances arguant du développement durable >>> [www.toilettesdumonde.org](http://www.toilettesdumonde.org) (rubrique associations). La société Les Gandousiers est déjà intervenue à la Fête du Parc (St Dizier en Diois - 04 75 21 49 81 - [www.gandousiers.com](http://www.gandousiers.com))





# Réduire la facture énergétique de l'événement

fiche  
7

La consommation d'énergie est un poste sur lequel tout organisateur peut agir facilement. Deux lignes de conduite :

- limiter les consommations d'énergie aux besoins liés à l'hygiène et la sécurité ;
  - s'approvisionner en énergie plus propre, c'est-à-dire renouvelable.
- C'est aussi cela, s'inscrire dans les objectifs du Grenelle de l'Environnement\* !

## 1. Sensibiliser à la consommation d'énergie

Si la restauration ne peut se passer d'électricité (pour ne pas rompre la chaîne du froid), d'autres postes le peuvent : ordinateurs, vidéoprojecteurs sont souvent peu utiles sur les stands, rien ne remplaçant le contact humain.

### Types de manifestations concernées

Intérieur extérieur

Gabarits concernés 0 50 100 500 1000 1500 Gds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement colloques

### Retroplanning

1 mois

Jour J

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Relevé de compteurs électriques avant / après
  - ↳ gestionnaire du site & organisateur
- Nb de prises et puissance des appareils électriques utilisés
- Nb d'étiquettes énergie AA
  - ↳ exposants & organisateur

### ▲ Quelques clés

- La signature d'une charte avec les exposants aide à rationaliser la consommation d'électricité et les encourage à s'inscrire dans cette démarche. Elle peut par exemple interdire la présence d'écrans d'ordinateurs. Ce seront autant de watts non consommés, puisque la consommation annuelle moyenne d'électricité d'un ordinateur est de 219 kWh/an (25 € par poste informatique).



### Contacts & sources

- [www.faisonsvite.fr](http://www.faisonsvite.fr) : explication de l'étiquette énergie

### ▲ Exemple

• Extrait de la charte de l'écoexposant de la Fête du Parc :

«MOINS D'ELECTRICITE, C'EST POSSIBLE ! :

La majorité des besoins en électricité sur le site de la Fête concernent le branchement de portables ou d'écran. Ai-je bien réfléchi à l'utilité d'utiliser des outils multimédia ce jour ?

- Le Parc limite l'alimentation en électricité aux produits de bouche, aux secours et aux artisans.

- Le site ne pourra pas contenir les besoins en électricité des autres exposants, surtout si ce besoin est limité au branchement d'un ordinateur pour passer un diaporama que peu de visiteurs prennent le temps de regarder !

Je privilégie les animations et les messages à faire passer par le contact direct, ou des médias simples et non consommateurs d'énergie »

- Si les exposants ont impérativement besoin d'électricité, les sensibiliser à l'usage de l'étiquette énergie. Simple à comprendre, elle permettra à tout le monde de consommer moins ! Entre deux appareils identiques, la consommation d'énergie peut varier de 1 à 5 !

- Faire la chasse aux veilles, surtout en fin de manifestation, en installant un programmeur

ou des systèmes de coupure centralisée d'énergie (ex rallonge à interrupteur).

Energie	
Fabricant Modèle	OPEN EXPAT
Autonomie	A
	B
	C
	D
	E
	F
	G
Peu économe	
Consommation d'énergie kWh/an dur de base, de 40 autres valeurs pour 100 jours de consommation maximale	280
Capacité de données fraîches   Capacité de données congelées	155   54
DRUT	38
©2010 IFR	
Une fiche d'information sur l'énergie dans le magasin	

### • Aller + loin →

▶ 1 - 2 - 3 - 8 ◀

- [www.2ademe.fr](http://www.2ademe.fr) : utiliser l'événement pour sensibiliser aux consommations d'énergie dans la maison. Emprunter la maison économe, outil ludique de sensibilisation à la réduction de nos consommations électriques quotidiennes. Il est prouvé qu'avec 25 % de consommation en moins, le confort est identique
- Equipements électriques, économie, efficacité, confort : branchez vous malin ! >>> [www.2ademe.fr](http://www.2ademe.fr), espace eco-citoyens
- [www.infoenergie.org](http://www.infoenergie.org) : liste des Espaces Info-> Energie de l'ADEME. Leurs animateurs répondent aux particuliers sur les économies d'énergie à réaliser. Peuvent se déplacer à certaines manifestations



### ▲ Et la réglementation ?

• Les fournisseurs d'énergie sont tenus de réaliser des économies d'énergie ou de les faire réaliser par leurs clients. S'ils parviennent à remplir leurs obligations, ils reçoivent des certificats attestant du volume d'économies réalisés. Ce sont les certificats d'économie d'énergie, ou certificats blancs.

• Votée le 13/07/2005, la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (POPE) stipule que «la lutte contre le changement climatique est une priorité de la politique énergétique qui vise à diminuer de 3 % par an en moyenne les émissions de gaz à effet de serre de la France».

## 2. Trouver des solutions alternatives aux groupes électrogènes

### Types de manifestations concernées

Intérieur extérieur

Gabarits concernés 0 50 100 500 1000 1500 Gds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement marchés, foires, etc.

### Retroplanning

1 mois

Jour J

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Détail de l'installation électrique (prises existantes, demande de raccord temporaire, etc.)
- Nb d'outils solaires exploités et type
- Litres de gasoil utilisés
  - ↳ mairie & organisateur
- Coût des certificats verts ▶ Observer

### ▲ Quelques clés

- Pour les sites raccordables au réseau
  - quand cela est possible, se raccorder au réseau électrique, soit directement aux prises d'une salle ; soit aux raccordements en extérieur. En général, les communes sont équipées de raccordements réglementés (organisation de marchés, de fêtes foraines, etc.). Demander alors aux exposants de venir avec des rallonges, pour qu'ils puissent se brancher aux armoires électriques que vous mettrez à disposition.



### Contacts & sources

- [www.site securite.com](http://www.site securite.com) >>> réglementation en matière d'ERP (éclairage, électricité)
- [bleuciel.edf.com/offres-et-services/etre-raccorde-au-reseau-48011.html](http://bleuciel.edf.com/offres-et-services/etre-raccorde-au-reseau-48011.html) : EDF assure la location de compteurs forains & le raccordement au réseau (env. 200 € le raccord)
- Location de boîtiers de diffusion d'électricité (env. 30 €)
- [www.energies-renouvelables.org](http://www.energies-renouvelables.org) : observatoire des énergies renouvelables Observer, garantit la provenance des certificats verts, compter entre 5 & 10 € le certificat (principaux émetteurs en 2010 : [www.wattvalue.com](http://www.wattvalue.com) ; [www.greenaccess.com](http://www.greenaccess.com))

Parfois, la location d'un compteur forain peut s'avérer nécessaire (site en plein champ). Elle doit être couplée à une demande ponctuelle de raccord au réseau (opération réalisée par ERDF).

- il est désormais possible de garantir la **provenance «verte» d'une partie de l'énergie utilisée le jour de la manifestation**. Cette provenance est certifiée par l'achat de certificats verts (issue d'énergie renouvelable). Un certificat vert correspond à 1GWh. Si votre manifestation ne consomme pas cette quantité d'électricité, elle peut passer par un système volontaire de traçabilité. Cet achat de certificat aide à la structuration de la production de l'offre d'énergie verte.

- Pour les sites non raccordables au réseau Il existe des **groupes électrogènes moins consommateurs d'énergie** normalisés qui :
  - sont moins consommateurs d'énergie et moins bruyants. Il s'agit de normes équivalentes à celles des moteurs de voiture (EURO 3);
  - fonctionnent en **recupération d'énergie** (cogénération), c'est-à-dire réinjectant dans leurs circuits l'énergie perdue en production de chaleur. Ces groupes rendent leur fonctionnement performant à 90% (60% pour un groupe classique);
  - fonctionnent **au solaire**, encore rares et au coût élevé (mais l'augmentation de la demande devrait faire baisser rapidement les prix !);
  - d'autres, au **biocarburant** voient le jour.

**L'offre en chargeurs solaires se multiplie.** Ils permettent de recharger voire d'alimenter, dans n'importe quel lieu vos matériels électriques. Si aujourd'hui, cet outil est très convaincant pour les matériels de poche, type téléphone, les chargeurs portatifs pour télévision et ordinateur se développent, mais leurs coûts sont encore très variables et élevés. Pour les piles, les rechargeables ont fait leurs preuves. Elles peuvent assurer jusqu'à 1 000 cycles d'utilisation pour un coût moindre (charge estimée à 0,004 €) !



## ▲ Et la réglementation ?

• La réglementation est moins contraignante pour l'utilisation d'électricité qu'elle ne l'est pour d'autres sources de chaleur. Un raccordement électrique peut se faire sous chapiteau, alors que l'apport de toute autre forme de chaleur doit se faire à l'extérieur du chapiteau. Votre installation doit être éventuellement contrôlée par un **bureau de certification**. Les installations électriques doivent être conformes à la norme NF C 15-100. Toutes doivent être **reliées à la terre et associées à un disjoncteur différentiel** pour couper le courant en cas de risque. Elles doivent être placées dans des armoires ou coffrets fermés à clé.

• Le Grenelle de l'Environnement\* est incitatif : d'ici 2020, l'offre en énergie renouvelable devra composer **23 % du bouquet énergétique**, en réponse à la directive européenne (2009/28/CE du 23/04/2009) relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables.

- **Aller + loin →** ▶ 1 - 2 ◀
  - [www.energiestro.com](http://www.energiestro.com) : comparatif réalisé entre types de groupes électrogènes
  - [www.enercoop.fr](http://www.enercoop.fr) : Enercoop fournit, dans un mode économique coopératif, de l'énergie verte
  - [www.ecoprod.com](http://www.ecoprod.com) : fiches techniques précises pour les professionnels du spectacle
  - [www.enerlya.fr](http://www.enerlya.fr) : la maison des énergies renouvelables (Fauquembergues) est un lieu de sensibilisation aux énergies renouvelables autour d'un parcours pédagogique et ludique
  - [energy-cities.eu](http://energy-cities.eu) : explication des politiques et outils garantissant un futur énergétique (PCET, etc.)
  - [climcity.cap-sciences.net](http://climcity.cap-sciences.net) : jeu sur le réchauffement climatique\*



## 3 - Gérer l'éclairage

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés 0 50 100 500 1000 1500 Gds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement spectacles, concerts

### Retroplanning

1 mois ◀ ◀ Jour J

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nombre de points d'éclairage & type

▶ organisateur



### Contacts & sources

- [pollution-lumineuse.wifeo.com](http://pollution-lumineuse.wifeo.com) : association locale de sensibilisation à l'astronomie. Le Conseil d'Etudes et de Recherches Astronomiques (CERA) a réalisé une étude sur le lien entre éclairage & répercussions sur la biodiversité. Une exposition «N'éteignons pas les étoiles» a été réalisée afin de sensibiliser à la pollution lumineuse
- [www.ecoprod.com](http://www.ecoprod.com) : ressources documentaires pour les professionnels du spectacle pour les aider à diminuer l'impact sur l'environnement de leur activité
- [www.afe-eclairage.com.fr](http://www.afe-eclairage.com.fr) : association française de l'éclairage, dispose d'une rubrique environnement

## ▲ Quelques clés

Tout comme le choix du lieu\*, la période de programmation d'un événement peut vous faire économiser de l'énergie. Comment ?

- En utilisant au maximum la **lumière naturelle** :
  - si l'événement a lieu en intérieur, choisir une salle avec des fenêtres pour laisser passer la lumière ;
  - s'il a lieu en extérieur, sous chapiteau, opter pour des structures non occultantes.
- Si votre manifestation est nocturne, porter, dès le choix de la salle, une attention particulière **aux systèmes d'éclairage retenus**, et ce, en fonction du type de votre manifestation :
  - ampoules à incandescence, retirées de la vente en 2011 (env. 1 €, seulement 1 000 heures d'utilisation) ;
  - ampoules fluo-compactes (env. 12 €, consomment 5 fois moins d'énergie et peuvent rayonner jusque 15 000 heures. Déchet dangereux, il faut le rapporter dans les récupérateurs prévus à cet effet) ;
  - diodes électroluminescentes LED ou DEL (env. 30 €, consomment 10 fois moins d'énergie qu'une ampoule classique pour une durée d'utilisation de près de 100 000 heures).

Pour les organisateurs de spectacles ou de concerts, d'autres types d'éclairage performants existent. Le principal est d'apporter une réponse cohérente selon l'intensité voulue et de mixer les sources. Les progrès environnementaux sont rapides (spots à LED - env. 70 €, 8 fois moins d'électricité qu'un spot classique et dure 10 fois plus longtemps !). Eviter les gélamines, sur les spots qui absorbent 50 à 80 % de luminosité.



## ▲ Exemple

- Le CERA assure des conférences de sensibilisation à la pollution lumineuse. (Ici, lors de la Semaine du Développement durable en 2008.)

## ▲ Et la réglementation ?

• **Sous chapiteau**, l'éclairage doit être situé à au moins 2,25 mètres du sol et il doit être implanté de manière à ne pas être en contact avec la toile de toit. Pour les ERP, des éclairages de sécurité sont à placer au niveau des issues. Ils doivent être alimentés par un circuit séparé et présenter une autonomie d'au moins une heure. La défaillance d'un éclairage ne doit, en aucun cas, priver le public d'autres sources d'éclairage.

- Dans le cadre des marchés publics, il peut être spécifié l'utilisation de **spots moins consommateurs en électricité**, type LED, pour l'organisation de concerts.

- **Aller + loin →** ▶ 1 - 2 - 4 ◀
  - [www.reculum.com](http://www.reculum.com) : points de collecte des ampoules basse consommation usagées (déchet-teries, magasins et grossistes)
  - [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr) : manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse



# Eco-communiquer

**fiche 8**

Certains choix peuvent faire de votre communication un outil de promotion responsable, en accord avec les valeurs d'un éco-événement.

Quelques clés pour une communication plus éco-citoyenne, sans oublier que pour être efficace, l'élaboration d'un plan de communication défini en amont est un outil indispensable pour rationaliser les coûts et obtenir un meilleur impact sur votre public.

## 1. J'imprime vraiment vert

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés  
nb de personnes

Plus spécifiquement

Retroplanning

2 mois

Jour J

Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de documents imprimés ▶ imprimeur
- Effort sur les papiers, les encres ou la conception de documents ? ▶ organisateur & imprimeur (d'autres indicateurs peuvent être envisagés avec votre imprimeur)

### ▲ Quelques clés

- Pour concevoir le document

Une bonne conception peut diminuer de moitié la consommation d'encre et l'utilisation de papier (grammage, découpe, etc.). Optimiser la mise en page en réduisant les espaces, en choisissant un fond blanc et en limitant les aplats de couleurs, dont les choix se portent sur des couleurs non métalliques. Ces astuces peuvent être appliquées à toute production de document (compte rendu, courrier, affiches, etc.).

- Pour imprimer

Le label **Imprim'Vert** est décerné aux imprimeurs qui sont en conformité avec la réglementation sur l'élimination des déchets dangereux ; la sécurisation des stockages de produits dangereux ; le non usage des produits étiquetés «toxiques». Ils sont désormais nombreux à bénéficier de ce label.

Pour aller plus loin avec votre imprimeur Imprim'Vert :

- être attentif à la **provenance et au mode de production du papier**. Les papiers ecolabellisés ou issus de fibres recyclées sont à valoriser. La plupart des papiers recyclés sont de qualité équivalente au papier issu de fibre vierge et nécessitent 20 fois moins de bois, 100 fois moins d'eau et 3 fois moins d'énergie pour être fabriqués. Les ecolabels officiels sont de bons repères.



### Contacts & sources

- [www.imprimvert.fr](http://www.imprimvert.fr) : liste des imprimeurs Imprim'Vert (31 en Nord-Pas-de-Calais)
- [www.pefc-france.org](http://www.pefc-france.org) / [www.fsc-france.org](http://www.fsc-france.org) : explications des démarches de labellisation des forêts gérées durablement
- *Le guide de l'éco-agent* >>> [www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr](http://www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr)
- Recup'Aire (Aire-sur-la-Lys - 03 21 95 34 87) : entreprise d'insertion récupérant localement les grandes quantités de papier à recycler
- [www.ecofolio.fr](http://www.ecofolio.fr) : éco-organisme\* du recyclage des grandes quantités de papier



Exemples : L'écolabel allemand Ange Bleu® valorise l'utilisation de fibres recyclées



Les labels PEFC et FSC (labels privés) sont soutenus par les Organisations Non Gouvernementales. Ils garantissent la provenance de papier dont le bois est issu de forêts gérées durablement. Le second fait l'objet de contrôles par un organisme indépendant.



Autres exemples, les labels ECF, TCF ou TEF liés à la production des pâtes plus écologiques (blanchiment sans chlore)

- travailler avec des **encres végétales**, sans solvant, à base d'eau, ou issues de fibres végétales ;

- éviter l'utilisation de vernis, surtout les vernis UV et bannir le pelliculage (la feuille de papier étant alors encapsulée entre deux feuilles de plastique) ;

- choisir des formats de papier limitant les chutes de papier, non réutilisées ! L'imprimeur saura vous conseiller sur ce point, comme sur le choix du grammage

- Ne pas hésiter à préciser l'engagement que vous avez pris : ces mentions sont à indiquer sur vos impressions respectant ces critères :

Exemple : *imprimeur Imprim'Vert - brochure réalisée sur du papier PEFC / recyclé.*

## 2. Faire connaître

### Bien évaluer la diffusion

C'est la première des actions et non des plus simples : bien évaluer votre diffusion d'affiches et autres documents de communication. Imprimer en grand nombre n'est efficace que si l'organisateur est en mesure de diffuser ! Et ce, même si les imprimeurs proposent des tarifs dégressifs, pourtant attractifs.

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés  
nb de personnes

Plus spécifiquement

Retroplanning

1 mois

Jour J

1 sem.

Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de documents distribués par type dans les relais
- Nb de documents imprimés non distribués ▶ organisateur
- Nb de documents remis aux visiteurs par les relais ▶ relais, type Offices du Tourisme

### ▲ Quelques clés

• Pour assurer la meilleure diffusion de l'information, évaluer au plus juste les quantités de documents dont vous avez besoin. Cela implique de bien dimensionner votre communication, en fonction du nombre et du type de structures susceptibles de diffuser vos documents. Souvent, une bonne affiche et une information claire sur un site Internet sont plus efficaces qu'un dépliant.

- Récupérer le papier non distribué pour les bacs de tri. Pour les dépliants ou programmes, en général à usage éphémère :
  - demander à vos collègues et aux structures relais de l'information de quantifier les dépliants qu'ils n'auront pu diffuser et de les mettre dans un bac de tri ;
  - mettre en place, à l'accueil, un bac pour récupérer les documents que les visiteurs, à la fin de leur visite, pourront laisser.



### Contacts & sources

- [www.pocheco.com](http://www.pocheco.com) : enquête sur la dématérialisation. Une enquête plus précise est en cours
- [www.cerdd.com](http://www.cerdd.com) : rubrique développement durable (communication)

- e-Mailing et téléchargement

Une étude récente, menée par le cabinet EVEA, pour l'entreprise Pocheco, montre que l'envoi d'un message par Internet est **15 fois plus consommateur de gaz à effet de serre** qu'un envoi postal (coût de l'ordinateur, renouvellement des terminaux, électricité) !

- **Aller + loin** →



- **Aller + loin** →



- [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be) ; [www.achatsverts.be](http://www.achatsverts.be) : recensent les labels existants sur les papiers (production, pâtes à papier, etc.)
- [www.apes-npdc.org](http://www.apes-npdc.org) : imprimeurs engagés dans l'économie sociale et solidaire, dont l'objectif est de développer une nouvelle façon de consommer et de produire, en mettant l'homme au cœur des relations commerciales
- *Guide de l'éco-communication* - ADEME - 2007 >>> [www.ademe.fr/eco-communication](http://www.ademe.fr/eco-communication)

## Signalétique sobre

**Types de manifestations concernées**  
 intérieur extérieur

Gabarits concernés  
 nb de personnes 0 50 100 500 1000 1500 Gds rassemblements  
 Plus spécifiquement randonnées & ballage

Retroplanning 3 sem. ◀ Jour J ▶ 1 sem.

Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb d'affiches éditées / utilisées  
 ◻ organisateur
- Nb de panneaux de signalétique posés, respectant la législation en vigueur  
 ◻ organisateur & mairie voire DDTM

### ▲ Quelques clés

Au sein d'un Parc naturel régional\*, la publicité est soumise à une réglementation, dans l'objectif de réduire au maximum l'impact de la signalétique sur le paysage :

- ne pas faire d'affichage sauvage, mais demander aux commerçants de mettre votre affiche sur leur vitrine ;
- annoncer l'événement sur des bâches ou affiches trois semaines avant la manifestation. Si l'événement doit se renouveler, préférer des tissus d'informations non datés, donc réutilisables ;



- se mettre en relation avec des artistes locaux qui peuvent réaliser des œuvres annonçant l'événement ;
- si vous utilisez des

flèches directionnelles, les retirer ensuite ;  
 - ne pas oublier de rendre l'affichage le plus lisible possible pour les personnes déficientes visuelles.

### ▲ Exemple

• Semaine fédérale cyclotouriste (Saint-Omer, 15 000 visiteurs) : les organisateurs ont incité les habitants à personnaliser leurs vélos et à les exposer temporairement dans leur jardin. Une communication gratuite qui a aussi permis l'appropriation de l'événement par les habitants !

• Aller + loin → ▶ 1 - 2 - 9 ◀

• [www.ecopublicite.com](http://www.ecopublicite.com) : site soutenu par l'ADEME proposant un outil de mesure pour évaluer la performance environnementale d'une campagne de publicité du point de vue des moyens utilisés



### Contacts & sources

- La charte signalétique de l'affichage dans le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale - PNRCMO - 2005. Renseigne sur les obligations, droits & interdictions en matière d'affichage public >>> [www.parc-opale.fr/bibliotheque.asp](http://www.parc-opale.fr/bibliotheque.asp)

### ▲ Et la réglementation ?

Les textes qui régissent l'affichage publicitaire sont nombreux. Les enseignes temporaires (qui signalent une manifestation exceptionnelle à caractère culturel ou touristique ou des opérations exceptionnelles de moins de trois mois) peuvent être installées trois semaines avant le début de la manifestation ou de l'opération et doivent être retirées une semaine au plus tard après. Elles sont soumises aux règles d'implantation des enseignes non temporaires.



Exemple d'affichage sauvage

## 3 - Des objets promotionnels durables et réfléchis



**Types de manifestations concernées**  
 intérieur extérieur

Gabarits concernés  
 nb de personnes 0 50 100 500 1000 1500 Gds rassemblements  
 Plus spécifiquement colloques & compétitions

Retroplanning 2 mois ◀ ◀ Jour J ▶ ▶

Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Effort réalisé sur les lots / objets de communication distribués ?
- Fréquentation du site Internet suite à la manifestation  
 ◻ organisateur

### ▲ Quelques clés

- Les objets de communication confèrent un caractère ludique à la manifestation. Ils sont aussi un moyen de fidéliser les visiteurs. Aujourd'hui, des entreprises proposent des objets promotionnels personnalisés, intégrant les problématiques environnementales. Pour éviter l'effet « gadget », vous pouvez joindre l'utile à l'agréable : remettre des porte-clés ; des cendriers de poche ; des règles pour les enfants ; etc.



Enfin, vous pouvez acheter des t-shirts en coton bio ou des badges réutilisables pour les participants et bénévoles.

- Pour réaliser une exposition ou des bâches de communication, les fournisseurs d'outils plus respectueux de l'environnement se multiplient : utilisation de bois certifié, de coton bio pour les bâches, d'encres sans agent volatil toxique, végétales, etc. Pour du mobilier ou des stands, faire appel à des ressourceries ou des entreprises de fabrication de mobiliers en carton.



### Contacts & sources

- Les entreprises ou associations d'insertion :  
 - pour les t-shirts bio (env. 7 € l'unité personnalisée) : plusieurs fournisseurs en région ;  
 - [www.ecobura.fr](http://www.ecobura.fr) ; [www.unbureausurlaterre.com](http://www.unbureausurlaterre.com) ;  
[www.toutallantvert.com](http://www.toutallantvert.com) : vente d'outils promotionnels de tous types
- [www.habitat-actif.com](http://www.habitat-actif.com) (Le Portel - 03 21 30 79 48) ;
- Pour le mobilier en carton :  
 - [www.habitat-actif.com](http://www.habitat-actif.com) (Le Portel - 03 21 30 73 48) ;  
[www.ca-cartonefr](http://www.ca-cartonefr) : associations & entreprises qui animent des ateliers de création en carton & vendent leur mobilier ;  
 - [www.monecoway.fr](http://www.monecoway.fr) : entreprise créant des supports de communication en carton
- Kaligram ou ISF EXPOSITION : proposent des supports en bois certifié

### ▲ Exemple

• Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois : le Parc a fait appel à la ressourcerie Tricycle pour réaliser les accessoires d'identification des membres de l'équipe du Parc : un déguisement de « super-vache ».

### ▲ Et la réglementation ?

Si vous souhaitez remettre des lots, sachez que l'attribution en lot ou prime de tout animal vivant est interdite, à l'exception des animaux d'élevage dans le cadre de manifestations à caractère agricole.

• Aller + loin → ▶ 2 ◀

• Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (03 21 87 90 90) : prête des expositions écoconçues

- [www.mres-asso.org](http://www.mres-asso.org) : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités >>> recense des associations engagées dans l'environnement et des outils de communication, des expositions, etc.

# Comment rendre accessible à tous l'événement ?

fiche 9

L'accueil de tous les publics est une priorité. Rappelons qu'aujourd'hui, la commission de sécurité qui se réunit dans le cadre des grands rassemblements est associée à une commission d'accessibilité. Celle-ci vérifie l'accessibilité physique du lieu. Les organisateurs d'événements éco-responsables s'intéresseront également à l'accessibilité économique.

## 1 - Adapter les tarifs au plus grand nombre

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés 0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement manifestations payantes

### Retroplanning

Jour J

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de personnes ayant bénéficié d'un tarif préférentiel + organisateur (billetterie)

### ▲ Quelques clés

Si votre événement est payant, adapter une politique tarifaire, en fonction des publics qui pourraient se rendre à votre manifestation (tarif réduit pour les familles nombreuses, les chômeurs, les personnes reconnues en grande pauvreté, etc.). Ce choix permet à l'organisateur d'assurer la pleine mixité sociale de son événement. Cela s'inscrit dans une réelle volonté de rendre accessible au plus grand nombre votre manifestation. Lever le frein économique est une solution pertinente, en ce sens. Cela participe à la «démocratisation» de l'accès du plus grand nombre à la culture ou à l'environnement.

Mais cette action peut s'avérer insuffisante. C'est pourquoi, vous pouvez aussi mobiliser des relais (Emmaüs, épiceries sociales et solidaires, maisons de retraites) ou réaliser une opération avec eux pour susciter l'intérêt pour votre événement. Ne pas hésiter à les rencontrer en amont.

### ▲ Et la réglementation ?

Sur les lieux où sont organisés des spectacles comportant un prix d'entrée, les exploitants doivent délivrer un billet à chaque spectateur ou enregistrer et conserver dans un système informatisé les données relatives à l'entrée, avant l'accès au lieu du spectacle.



### Contacts & sources

- [www.emmausnpsc.org](http://www.emmausnpsc.org) : annuaire des Emmaüs en région
- [epiceries-solidaires.org](http://epiceries-solidaires.org) : Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires recense les épiceries sociales et solidaires, œuvrant pour le développement de l'aide alimentaire (Guines, Ferques, Outreau, Boulogne-sur-Mer, Calais, Le Portel)
- [www.sanitaire-social.com](http://www.sanitaire-social.com) : recense les acteurs par département du secteur sanitaire et social. Les maisons de la solidarité y sont reprises



• Aller + loin →

▶ 2 - 8 ◀

## 2 - Prendre en compte le handicap

La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a été votée le 11/02/2005. Elle complète la loi de 1975, conforte les droits fondamentaux des personnes handicapées et donne une définition du handicap :

«Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant»

Il est primordial qu'une meilleure prise en compte du handicap constitue un élément clé de la notion d'éco-événement. Veiller également à proposer des activités aux personnes déficientes intellectuelles. Certains stands pourront proposer des activités sensorielles, par exemple.

## Faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Gabarits concernés 0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement dossier d'accessibilité

### Retroplanning

3 mois

Jour J

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de prêts de joëlettes ou de matériels adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Actions mises en oeuvre pour faciliter le déplacement des personnes à mobilités réduites
  - ↳ organisateurs & associations du monde du handicap

### ▲ Quelques clés

- En premier lieu, cibler des places de parkings destinées exclusivement aux personnes à mobilité réduite. Ces places sont siglées ou signalisées et se trouvent au plus proche de la navette bus ou de l'accès à la manifestation.
- Vérifier qu'un cheminement peu pentu et suffisamment large existe (pente de moins de 5 % - largeur minimale de cheminement piéton, hors «fil rouge», de 1,40 mètres). Prévoir des bancs, en dehors de ces cheminements.
- Vous pouvez également mettre à disposition des fauteuils roulants ou proposer en prêt des joëlettes (fauteuils à double brancard sur une roue, voir ci-contre). Attention, ce dispositif nécessite une petite prise en main et surtout de mobiliser deux personnes valides !
- D'autres matériels pourront être rendus disponibles à l'accueil : fauteuils roulants, cannes, randoline, fauteuils tout terrain.

- Editer un plan en grand format pour indiquer les cheminements empruntables, les zones de repos, les toilettes accessibles, etc. Cela permet de rassurer les personnes présentant un handicap.



### Contacts & sources

- Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (03 21 87 90 90) : prête gratuitement deux joëlettes pour des manifestations sur son territoire. Un Estaminet Randonnée, La Baguennette, à Clairmarais est dépositaire de l'une d'entre elles.



- [www.apetitspas.net](http://www.apetitspas.net) : animation autour de la randoline & balades en âne
- [www.apfasso.fr](http://www.apfasso.fr) : Association des Paralysés de France (APF). deux délégations en région. Du prêt de matériel adapté peut être envisagé



## ▲ Et la réglementation ?

Toute autorité organisatrice doit offrir un réseau accessible pour tous les types de handicap.



D'après le décret n°2006-1658 du 21/12/2006, le stationnement réservé aux personnes handicapées représente **au moins 2 %** de

l'ensemble des emplacements de chaque zone de stationnement, arrondis à l'unité supérieure. La largeur de la place doit être d'au moins 3,30 mètres.

Au moins **un toilette accessible** à tous doit être prévu sur site (avec point d'eau à l'intérieur du sanitaire).

La loi de 2005 apporte des précisions quant à l'environnement de circulation des personnes à mobilité réduite. Elle fournit toutes les contraintes techniques. L'objectif de cette loi est de tendre vers **une accessibilité grandissante de tous les équipements et installations recevant du public** (en fonction des catégories) **d'ici 2015**. Elle implique la création dans les communes de commission accessibilité qui doivent réaliser des diagnostics accessibilité des équipements et voirie communaux.

A noter que pour les grands rassemblements, la **commission accessibilité**, avec celle sur la sécurité se réunit pour vérifier la mise en accessibilité du site.

## ▲ Exemples

• Rando pour tous du Comité départemental de la Randonnée pédestres (Ecault, 400 participants) : l'objectif est de faire se rencontrer autour de la randonnée public valide et handicapé. Des joëlettes sont mises à disposition ce jour pour les personnes à mobilité réduite.



• Féron Arts (Féron, 20 000 visiteurs) : une association locale de vélos taxis transporte les personnes à mobilité réduite sur le site et permet une accessibilité à tous les stands même les plus éloignés

## ● Aller + loin → ▶1-2-5-6-8◀

• Certaines associations organisent des animations de sensibilisation aux déplacements des personnes à mobilité réduite



## Faciliter l'accès aux malentendants & malvoyants

Plus d'un européen sur dix souffre de déficiences auditives et, en France, on compte 1,5 millions de personnes atteintes d'une déficience visuelle grave (chiffre en croissance constante), dont 60 000 personnes souffrent d'une cécité complète et 225 000 d'une cécité partielle.

### Types de manifestations concernées

intérieur extérieur

Cabarets concernés 0 50 100 500 1000 1500 Cds rassemblements  
nb de personnes

Plus spécifiquement sorties nature

### Retroplanning

1 mois ◀ ◀ Jour J

### Difficultés & Coûts de mise en oeuvre

### Comment évaluer ?

Propositions d'indicateurs à collecter

- Nb de documents édités en grands caractères
  - Nb d'actions en langue de signes
- organisateur

## ▲ Quelques clés



• La **boucle magnétique** est un système d'aide à l'écoute pour les malentendants porteurs d'un appareil auditif. Elle capte le son émis par la source sonore et le transmet directement à l'appareil auditif. La personne doit se trouver à l'intérieur ou dans le faible rayon d'action extérieur de la boucle émettrice, pour que le système fonctionne (coût de ce système, de 50 € à 500 €).

• **Privilégier des documents en grand format**, utilisant de grandes polices contrastées, notamment pour les informations indispensables. Des loupes peuvent être également mises à disposition au stand accueil.

En plus, l'utilisation, sur les panneaux, de sigles bien lisibles et contrastés seront des atouts pour les personnes étrangères, rencontrées sur la manifestation. Une traduction d'un menu sera un bon complément à ces indications graphiques pour ce type de public.

## ▲ Exemple

• Fête du Parc naturel transfrontalier du Hainaut : deux circuits sur la biodiversité étaient accessibles aux personnes sourdes et malentendantes grâce à un guide en langue des signes.



## Contacts & sources

- [www.signesdesens.org](http://www.signesdesens.org) : spectacles, expositions adaptés
- [www.creainpdc.fr](http://www.creainpdc.fr) : outil technique pour une politique régionale en faveur des personnes en situation de handicap, d'exclusion ou d'inadaptation
- [cis-npdc.fr](http://cis-npdc.fr) : centre d'information sur la surdité Nord-Pas de Calais. Recense des acteurs qui peuvent apporter leur concours à une sortie traduite en langage des signes
- [www.fafasso.fr](http://www.fafasso.fr) : fédération des aveugles & des handicapés visuels de France

## ● Aller + loin → ▶1-2-8◀

- [www.acteurfete.fr/annuaire](http://www.acteurfete.fr/annuaire) : recense certains artistes dont la compagnie A bout du conte qui propose des contes en langue des signes
- [www.mur-du-son.fr](http://www.mur-du-son.fr) : musique accessible aux personnes sourdes et malentendantes. Quatre musiciens, eux même malentendants, ressentent la musique par l'intermédiaire des vibrations et créent des chansons de styles différents



- [www.tourisme-handicaps.org](http://www.tourisme-handicaps.org) : sensibilise les professionnels du tourisme à la mise en œuvre et la gestion de dispositifs pour des politiques favorisant l'accueil des personnes présentant un handicap



## Plus d'éco-événements en région

Le syndicat mixte du Parc naturel régional (PNR)\* des Caps et Marais d'Opale participe avec les deux autres Parcs de la région (PNR de l'Avesnois et Scarpe-Escout) à un **groupe de réflexion sur les éco-événements**. Ce groupe est co-animé par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) et l'association Rock In Fâches (RIF), acteurs pilotes et reconnus sur le sujet, et rassemble des fédérations d'associations et des institutions représentant des territoires aux dynamiques diverses (milieu rural, urbain, domaines touristiques, etc.). Les Parcs naturels régionaux y sont présents comme organisateurs de grandes manifestations (fêtes de Parcs) mais aussi comme accompagnateurs d'organisateur de manifestations sur un territoire rural.

### ▲ Ce groupe poursuit deux objectifs :

- inciter les partenaires organisateurs de manifestations à prendre davantage en compte l'environnement social et naturel ;
- étendre la connaissance des pratiques liées aux événements éco-responsables.

Jusqu'à lors, le groupe a travaillé sur :

- la création d'outils de sensibilisation des acteurs aux éco-événements ;
- la collecte d'informations en Région (prestataires, politiques, etc.) ;
- un module de formation.

Ces outils sont à la disposition des organisateurs locaux et régionaux.

### ▲ Font partie de ce groupe :

- les Acteurs Pour une Economie Solidaire (APES)
- l'Association Droit au Vélo (ADAV), animateur de l'Espace Info->déplacements
- l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS)
- le Centre de Ressources du Développement Durable (CERDD)
- le Conseil régional Nord - Pas de Calais
- la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES)
- le Parc naturel régional de l'Avesnois
- le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
- le Parc naturel régional Scarpe Escout
- l'Union départementale des Offices de Tourisme du Nord (UDOTSI 59)
- l'Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP)
- l'Union Régionale des Associations Culturelles et Educatives du Nord - Pas de Calais (URACEN)
- Rock in Fâches (RIF)

Toutes les informations présentées dans ce guide sont datées. La législation évolue et les actions en ce domaine se multiplient. Soyez attentifs aux mises à jour du site [www.eco-evenements-npdc.org](http://www.eco-evenements-npdc.org). N'hésitez pas à nous faire entendre vos avis ou connaître vos informations liés à ce guide, également disponible en ligne >>> [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr). Nous pourrions le compléter.

Si vous souhaitez mieux connaître ces outils et aller plus loin dans cette démarche d'organisation : [info@parc-opale.fr](mailto:info@parc-opale.fr).



## Des acteurs s'engagent

Les trois PNR du Nord - Pas de Calais mettent en œuvre ensemble ou séparément des actions d'aide aux organisateurs d'événements : information, contacts avec des prestataires, sensibilisation, formation, etc.

▲ Le Parc de l'Avesnois a édité un guide et gère un site Internet : [www.eco-evenements-pnra.com](http://www.eco-evenements-pnra.com). Il met à disposition des outils pour les organisateurs : prêt de gobelets réutilisables, formation des organisateurs, animation d'une charte d'engagement «éco-événements en Avesnois», poubelles customisées en prêt, etc.

▲ Le Parc Scarpe Escout élabore une démarche sur le sujet. Il dispose également de matériel en prêt comme les gobelets réutilisables.

▲ Le Parc des Caps et Marais d'Opale dispose d'outils pouvant aider les organisateurs d'événements à mieux prendre en compte les problématiques environnementales et sociétales :

### • concernant l'organisation :

- des formations ou tables rondes pour aider les organisateurs de manifestations en ce sens ;
- ce guide et le site Internet [www.eco-evenements-npdc.org](http://www.eco-evenements-npdc.org) (alimenté par le groupe régional) pour les contacts et les clés d'actions ;
- des outils d'organisation comme la plateforme covoiturage ou la visioconférence, peuvent, sous certaines conditions, être exploitées.

### • concernant l'accueil du public, le Parc peut vous prêter :

- des gobelets consignés aux couleurs du Parc ;
- deux joëlettes pour la randonnée des personnes à mobilité réduite sur site ;
- des chapiteaux 5 x 8 mètres (en location)

### • concernant le patrimoine et le développement durable :

- des expositions thématiques qui peuvent accompagner la présentation de certains écocgestes mis en place ] :

**Le citoyen et l'eau** : les gestes du quotidien pour réduire sa consommation d'eau

**Le patrimoine bâti en Caps et Marais d'Opale** : présentation des différents types de patrimoines bâtis ruraux du Parc (craie, torchis, brique, grès)

**Le marais audomarois** : découverte du marais audomarois, territoire d'exception

**Paysages des Caps et Marais d'Opale** : présentation des différents paysages du Parc

**Site des Caps** : présentation des enjeux liés à l'opération Grand Site

**Charte du Parc** : présentation du projet de renouvellement du label Parc naturel régional

**Espèces de merveilles** : la biodiversité présentée sous le regard du scientifique

- un lot de jeux anciens en bois, sous réserve de son animation par les membres organisateurs. Ces jeux apportent un espace de convivialité accessible à tous (des nouveaux sont en création).

- le Parc anime également un Espace Info->Energie. La présence de ce stand peut parfois être sollicitée dans le cadre de certaines formes d'animations (forum, salon, fête sur le développement durable, etc.)

Le PNR travaille avec certains prestataires pour proposer des tarifs avantageux aux organisateurs. Pour bénéficier de ces aides et outils et découvrir ceux en cours de création, n'hésitez pas à vous tenir informés : 03 21 87 90 90.

### ▲ Le Département du Pas-de-Calais

Le Conseil général du Pas-de-Calais s'inscrit également dans une démarche de sensibilisation aux éco-événements. Le Conseil général est à l'initiative d'un Agenda 21 pour son territoire. Dans ce cadre, il accompagne les acteurs dans des démarches plus respectueuses de l'environnement. Ainsi, le Conseil général a lancé pour les organisateurs de manifestations sportives une action de sensibilisation pour les inviter à prendre davantage en compte l'environnement dans l'organisation de leur manifestation. Elle passe par la signature d'une charte d'engagement pour les manifestations bénéficiant d'une subvention du Conseil général.



## Lexique & notions

42

**Bilan carbone** : un bilan carbone est une évaluation chiffrée de votre manifestation au regard des émissions de dioxyde de carbone (Co<sup>2</sup>) induites par votre organisation. Il s'intéresse à tous les postes de votre manifestation (acheminement des denrées alimentaires, composition des plateaux repas, transports, etc.). L'organisateur peut ensuite faire le choix de compenser financièrement un ou plusieurs postes de sa manifestation.

Exemple : utiliser des produits de saison et locaux diminue les coûts d'acheminement et utilise moins d'énergie (pas de chauffage sous serre, etc.).

**Collecte sélective** : mise en place par la loi du 05/07/1975 qui définit ce qui constitue un déchet.

Elle oblige les producteurs et collecteurs à trouver des solutions de valorisation et de recyclage des déchets, d'où la mise en place du tri de certains déchets.

**Compostage** : action de valorisation des déchets ménagers organiques (restes de repas entre autres) pour obtenir un engrais naturel de jardin.

**Covoiturage** : partage d'un véhicule pour des passagers se rendant à un même lieu. Cette pratique permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre par voyageur.

**Cycle de vie** : comprend toutes les étapes de vie d'un produit au regard des émissions qu'elles dégagent, jusque sa destruction.

**DEEE** : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques. Typologie de déchets au champ large, composé d'éléments dangereux (cartes mémoires, tubes cathodiques, plastiques, etc.).

**Dossier de sécurité et d'accessibilité** : pièce obligatoire pour les manifestations de plus de 1 500 personnes. Elle précise les circulations, le plan d'électricité et les secours envisagés le jour J. A déposer en Préfecture.

**Eco-conception** : fabrication d'un produit en essayant de diminuer les impacts négatifs qu'elle engendre sur l'environnement et la société. L'éco-conception prend en compte toutes les étapes du cycle de vie d'un produit, jusqu'aux moyens nécessaires à sa destruction. Il s'agit d'arriver à un produit plus respectueux de l'environnement dans sa composition, sa dégradabilité, les énergies grises utilisées, etc.

**Eco-organismes** : structures chargées de l'enlèvement et du traitement des déchets (emballages, DEEE, lampes, etc.). Les producteurs, dans le cadre de leur responsabilité élargie leur verse une adhésion.

L'éco-organisme décide de son mode de fonctionnement et peut recourir à des prestataires extérieurs pour réaliser des opérations de collecte et de traitement / recyclage.

Exemples : Eco-emballage pour les emballages ; Recyclum pour les lampes ; Ecologic pour les DEEE ; etc.

**Empreinte écologique** : traduit en surface la place que nécessite votre pression sur la nature : consommation de ressources, production de déchets, rejet de Co<sup>2</sup>, etc. Pour que notre empreinte écologique soit soutenable, elle a été évaluée à 18 000 m<sup>2</sup> ; la moyenne des européens estimée à plus de 40 000 !

**Evaluation** : consiste à vérifier que les objectifs fixés en amont sont atteints et à juger des moyens mis en œuvre. Celle démarche est continue et se réalise dans un objectif d'amélioration constante.

**Gestion différenciée** : mode de gestion plus écologique, appliqué aux espaces verts. Ce mode de gestion concilie accueil du public et préservation de la nature, en fonction des espaces : fauche tardive pour des espaces peu fréquentés par l'homme, par exemple.

**Grenelle de l'Environnement** : processus de concertation lancé en France en 2007 dans l'objectif de prendre des décisions sur le long terme en matière d'environnement et de développement durable, en transversalité avec d'autres politiques. Ses travaux se sont traduits par deux lois. Elles traitent de six enjeux : lutte contre les changements climatiques et maîtrise de la demande d'énergie ; préservation de la biodiversité et des ressources naturelles ; environnement et santé ; production et consommation durables ; démocratie écologique ; emploi et compétitivité. ([www.legrenelle-environnement.fr](http://www.legrenelle-environnement.fr))

**Le lieu** : choisir un lieu revêt une importance dans l'éco-organisation. Lui sont associés des déplacements, des consommations d'eau et d'électricité, de matériels, etc. Prendre en compte dès le départ ces consommations et les efforts nécessaires pour les réduire peut modifier votre choix.

**Natura 2000** : réseau de sites naturels dont l'objectif est de préserver la diversité biologique de l'Union Européenne. Il concilie le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire avec les activités humaines locales.

**Parc national** : territoire classé par décret ministériel. La faune, la flore et le milieu naturel y sont protégés de l'action de l'homme. La loi précise que la zone cœur du Parc est un espace d'excellence où la priorité est

43

donnée à la protection de tous les patrimoines. Une solidarité écologique s'établit entre ce cœur et l'aire d'adhésion (alentour), dont les espaces exigent un développement durable.

**Parc naturel régional (PNR)** : label décerné par le ministère de l'Environnement à un territoire rural, dont les patrimoines naturels, culturels et paysagers sont reconnus mais menacés. Ce label est basé sur une charte, validée et approuvée par tous les acteurs (collectivités locales, institutions), ciblant le développement durable du territoire concerné.

**Plans climats territoriaux** : pour lutter contre les changements climatiques, la loi de 2004, renforcée par celle de 2006 a donné naissance à des outils volontaires destinés à toute collectivité : le Plan climat. Celui-ci se dirige selon cinq objectifs ;

- la garantie du développement économique local et l'emploi ;
- la lutte contre la précarité énergétique ;
- la réduction de la vulnérabilité énergétique et climatique de son territoire ;
- le renforcement de l'attractivité de son territoire ;
- l'action pour inventer le futur. (extrait de [energy-cities.eu](http://energy-cities.eu))

**Réserve naturelle** : si elle est régionale sur arrêté préfectoral ; si elle est nationale, sur décret ministériel. Statut de protection des milieux naturels exceptionnels, rares et / ou menacés. Les plans de gestion doivent protéger, gérer et sensibiliser.

**Réchauffement climatique** : augmentation de la température moyenne des océans et de l'atmosphère, à l'échelle mondiale. Ce réchauffement s'accélère depuis 1 siècle. C'est cette accélération qui est associée aux émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines : azote, dioxyde de carbone, etc.

**REP / Responsabilité Élargie du Producteur** : avec la directive-cadre de 2008, c'est au producteur de trouver des solutions de traitement de ses déchets. Ils cotisent auprès d'un éco-organisme de filière, qui reverse cette participation aux collectivités pour les dédommager des frais de collecte de ces déchets. Les producteurs sont amenés à prendre en compte les coûts de la fin de vie de leurs produits dès la conception pour en limiter les impacts environnementaux et sociaux ; c'est la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) qui les incite à éco-concevoir.

### Quelques questions à se poser ▶◀

Pour en savoir plus, reportez-vous aux fiches thématiques indiquées avant les mots clés.

- ▶ 1 - L'événement est susceptible d'accueillir (compléter avec un chiffre) :  
- visiteurs : ..... exposants ou participants : .....
- ▶ 2 - Y a-t-il eu des éditions antérieures ?  
Avez-vous alors déjà mis en place des actions allant dans le sens des éco-manifestations ? Lesquelles ?  
Lister, dans les deux cas, les points de l'organisation qui pourraient être améliorés :  
- d'un point de vue environnemental ? - d'un point de vue citoyen ?
- ▶ 3 - Sur la manifestation à venir :
  - Avez-vous réfléchi à la meilleure implantation possible pour organiser votre manifestation ?  
▶ 1 ◀ - mots clés : équipements - espace public - matériels - sites naturels - transports / services de proximité
  - Avez-vous pensé à réduire le nombre de déplacements de l'équipe organisatrice ?  
▶ 2 - 5 ◀ - mots clés : compensation Carbone - **covoiturage\*** - économie - planning - réunions
  - La restauration s'appuie-t-elle sur :
    - le réseau de producteurs locaux ?
    - des productions labellisées pour certains types de produits ?
  - ▶ 3 ◀ - mots clés : **cycle de vie\*** - éco-achats - labels - terroir
  - Un système de collecte sélective des déchets a-t-il été mis en place ?  
▶ 4 ◀ - mots clés : collecte - compost - vaisselle
  - Le transport des visiteurs est-il facilité ?  
▶ 2 - 5 ◀ - mots clés : circulations douces - **covoiturage\***
  - Pensez-vous à réduire l'utilisation de l'eau et de l'énergie ?  
▶ 6 - 7 ◀ - mots clés : aérateur - éclairage - éco-achats - énergie verte - étiquetages - grands conditionnements
  - La manifestation peut-elle accueillir tous les types de publics ?  
▶ 1 - 9 ◀ - mots clés : insertion - handicaps - social
- ▶ 4 - Une évaluation\* de votre manifestation pourra-t-elle vous être utile ?  
▶ 1 ◀ - mots clés : amélioration - **évaluation\*** - indicateurs





## Vers des événements éco-responsables

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est un territoire vivant et très actif. Les fêtes, animations culturelles, manifestations sportives et rassemblements populaires qui s'y déroulent sont autant d'événements qui canalisent visiteurs et habitants en un lieu et un temps donnés.

On sait aujourd'hui estimer quelques-uns des impacts environnementaux induits par un événement. Par exemple, l'accueil de 1 000 personnes nécessite l'utilisation de 100 kilos de papier (soit deux arbres et 30 000 litres d'eau) ; la consommation de 200 Kw/h (trois ans d'éclairage avec une ampoule à économie d'énergie) ; et génère 500 kilos de déchets ! **Des chiffres qui ne sont pas anodins...**

*Vers des événements éco-responsables* est un guide pratique qui cherche à concilier convivialité festive et préservation de l'environnement, car une démarche «éco» bien intégrée n'est pas vécue comme une contrainte par les participants, mais bien comme un acte positif qui donne une tonalité contemporaine à la manifestation.

Ce guide est destiné à tout organisateur d'événement, quel qu'en soit la taille, qui souhaite agir dans l'esprit du développement durable.



Les gestes qui y sont détaillés sont répartis en **neuf fiches pratiques**. Ce sont autant de pistes à envisager, en fonction de votre budget, de votre équipe, du type de manifestation... et de vos envies !

*Vers des événements éco-responsables* est une aide à la réflexion et à la décision, conçue pour que l'organisateur s'engage dans une amélioration constante de ses actions dans une optique de développement durable.

